

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

 L'ASSOCIATION ne paraîtra pas la semaine prochaine ; c'est pourquoi, nous donnons aujourd'hui un numéro DOUBLE.

Encore une année envolée, une nouvelle qui commence ! Suivant l'antique et solennelle tradition, nous présentons à nos abonnés l'expression de nos ardens souhaits pour leur bonheur en ce monde et en l'autre. Aux malades, la santé ; aux malheureux, la consolation ; aux uns, l'aisance qu'ils désirent ; aux autres, une prospérité toujours grandissante ; à tous, le courage dans l'épreuve, la réalisation de leurs espérances, la paix de l'âme !

CONGRES DE MENTON

Le CREDIT POPULAIRE est
une nécessité

Conférence par le R.-P. Ludovic, capucin.

(suite)

Chose étrange ! certaines gens portent envie à leurs voisins et craignent de les voir devenir riches. Quelle aberration d'esprit !... Loin de redouter la richesse de nos voisins, nous devons la désirer vivement et contribuer à la produire, puisque nous en profiterons. On ne s'enrichit qu'avec les riches. Que peut espérer un pauvre, s'il n'est entouré que de gens plus pauvres que lui ? Placez-le au contraire au milieu de gens riches, il trouvera toujours ou du travail ou des secours en raison de ses besoins.

Eh bien ! les Banques populaires ont

duire à notre service. L'esprit imagine donc des instruments de travail, des outils ou des machines, et plus l'instrument est perfectionné, plus le rendement du travail devient considérable.

Mais les outils perfectionnés coûtent cher, surtout lorsqu'on veut faire de grandes entreprises, et c'est là qu'allait aboutir l'application de la science à l'industrie. Après l'invention de la machine à vapeur, on devait arriver fatalement à transformer la navigation, à construire des chemins de fer et à substituer aux petits métiers la fabrication en grand, à l'aide de puissantes machines. Ainsi a grandi le rôle du capital et le crédit a dû promptement venir à son secours.

En effet, essayez d'imaginer la quantité de capitaux que nécessitent ces immenses entreprises. Un vaste réseau de chemins de fer n'exige-t-il pas des sommes fabuleuses ? Que d'argent ne faut-il pas pour acheter les terrains, pour préparer la voie et poser les rails, pour creuser des tunnels et construire des viaducs, pour bâtir des gares, pour fabriquer le matériel roulant, et pour rémunérer d'innombrables employés ? Considérez que le monde se couvre partout de chemins de fer, et dites-moi si un homme, quelque riche que vous le supposiez, peut avoir les capitaux nécessaires pour construire toutes les voies ferrées de l'univers ?

Que sera-ce, si vous ajoutez aux chemins de fer, les grandes compagnies de navigation, les canaux maritimes, enfin les innombrables établissements de mines, de métallurgie et autres industries où la vapeur est venue établir son empire ?

Non, aucuns fortune privée n'aurait suffi pour créer des instruments de travail d'une pareille puissance. Force était de recourir aux capitaux de tout le monde, de les grouper, de les consacrer à ces entreprises.

Eh bien ! voilà ce qui a rendu les banques nécessaires. Je parle des grandes banques. On peut les comparer à des réseaux d'aqueducs. Ils vont chercher l'eau des sources au milieu des montagnes et l'amè-

inventions de la science n'a pas économisé assez d'argent pour se charger tout seul d'une amélioration agricole. Pendant ce temps, à côté de lui, se trouvent beaucoup de braves gens qui ont fait des économies et sont incapables de les faire fructifier.

Eh bien ! n'est-il pas souverainement sage de faire passer l'épargne, sur place, des mains qui n'en font rien aux mains de ceux qui la rendront productive ? Est-ce que cet échange ne peut pas se faire avec une extrême prudence dès qu'il a lieu entre voisins par les soins d'une banque populaire ? Le Conseil de la banque est à même d'agir en pleine connaissance de cause. Il peut, du reste, prendre des garanties et donner ainsi pleine sécurité à ceux qui lui confient leur argent. Et alors, quel moyen excellent de resserrer les liens de la fraternité entre les meilleurs citoyens d'un pays ! Qu'il est beau d'unir ainsi par la communauté d'intérêts ceux qui épargnent et ceux qui savent produire les richesses par un travail habile et persévérant !

N'est-ce pas, au contraire, une folie criminelle que de retirer à ces travailleurs l'épargne du pays, et de l'envoyer au loin soutenir des entreprises étrangères ? Que gagnerez-vous, par exemple, à placer vos fonds en valeur de la République argentine, si vos voisins, privés de capitaux, ne réussissent à rien et tombent dans la misère !... Avant d'enrichir les pays étrangers, ne devez-vous pas enrichir d'abord le pays que vous habitez ? On se plaint partout, hélas ! du dépeuplement des campagnes, et on ne prend pas garde que, par une aberration d'esprit incompréhensible, les gens de la campagne qui avaient de l'argent ont commencé par le faire émigrer. La misère est alors survenue, et l'émigration des hommes n'a pas tardé à suivre l'émigration des capitaux.

Cette plaie devient générale en France. L'épargne populaire est enlevée à l'industrie et au commerce par deux immenses pompes aspirantes qui font le vide partout. L'une et l'autre enlèvent les capitaux aux pays qui les forment, et elles les jettent au loin dans des gouffres qu'il est impossible de combler.

d'argent ou de quelque autre métal précieux. Vite on forme une société par actions, pour réunir les sommes nécessaires à l'exploitation de cette mine. Quel sera le capital de la nouvelle société ? Il pourrait n'être que de 40 millions. On le mettra de 50. Dix millions de plus, qu'est-ce que cela fait à ceux qui lancent l'affaire ? On n'y regarde pas de si près. Au contraire, plus on aura d'actions à placer, plus le bénéfice augmentera.

L'essentiel est de persuader au public que l'affaire est excellente, exceptionnelle ; que les souscripteurs de la première heure vont réaliser une fortune, et qu'il faut se presser d'apporter de l'argent. Les réclames qu'on lance à cet effet sont quelque chose d'immaginable.

L'espérance d'une fortune facile exerce un attrait irrésistible sur beaucoup de pauvres gens qui ont eu mille peines à faire quelques économies. Ils accourent et donnent leur argent. Hélas ! c'est de l'argent perdu ; car l'affaire est mauvaise et ne produira jamais rien. Elle n'a été bonne que pour les auteurs de l'émission et pour les intermédiaires qui ont placé les titres.

Que de fois les banquiers de second ordre deviennent complices de ce genre d'iniquité ! Ils se rassurent en disant qu'ils n'ont pas fait l'émission. Oui, mais ils l'ont favorisée sans en contrôler la valeur, et, si le public qui a confiance en eux perd son argent, ils n'en sont pas moins la cause de sa ruine.

Ce n'est pas le seul désordre dans lequel tombent les banques particulières.

Il arrive trop souvent qu'elles se prêtent à des jeux de bourse. Elles achètent à terme, soit pour elles-mêmes, soit pour leurs clients, des quantités énormes de titres qu'elles veulent revendre avec bénéfice, mais qu'elles sont obligées de céder avec perte. Ces spéculations ressemblent beaucoup au jeu de la roulette qui se pratique dans votre voisinage et elles ne valent guère mieux.

Enfin, il arrive aussi que les banquiers se prêtent à faire des commandites déguisées sous le nom de comptes-débiteurs, et cela, dans des proportions anormales, et avec des

ces, la paix de l'âme !

CONGRES DE MENTON

Le CREDIT POPULAIRE est une nécessité

Conférence par le R.-P. Ludovic, capucin.

(suite)

Chose étrange ! certaines gens portent envie à leurs voisins et craignent de les voir devenir riches. Quelle aberration d'esprit !... Loin de redouter la richesse de nos voisins, nous devons la désirer vivement et contribuer à la produire, puisque nous en profiterons. On ne s'enrichit qu'avec les riches. Que peut espérer un pauvre, s'il n'est entouré que de gens plus pauvres que lui ? Placez-le au contraire au milieu de gens riches, il trouvera toujours ou du travail ou des secours en raison de ses besoins.

Eh bien ! les Banques populaires ont une efficacité merveilleuse pour enrichir les pays dans lesquels on a l'heureuse inspiration de les fonder. Elles retiennent sur place les économies que font les gens du pays, et, en les prêtant avec intelligence aux travailleurs de la localité qui savent en tirer parti, elles amènent un développement chaque jour plus considérable de la richesse commune.

N'êtes-vous pas une preuve éclatante de la vérité que je vous expose ? Si, après le tremblement de terre qui a désolé Menton, ceux d'entre vous qui avaient un peu d'argent l'avaient placé au loin en fonds d'Etat ou en valeurs industrielles, comment auraient fait les hommes de cœur qui voulaient rendre la prospérité à votre ville ?... Vous aviez besoins de capitaux pour réparer vos hôtels, vos monuments et vos chemins qui sont votre instrument de travail. Il fallait donc que ceux qui avaient des épargnes les gardassent disponibles pour les mettre à la disposition de ceux qui pouvaient et voulaient les faire fructifier. C'est le service que vous a rendu la Banque populaire. Elle a retenu les capitaux de Menton et les a consacrés au travail fait par vos compatriotes. C'est ainsi que votre ville a pu reprendre une prospérité qui dépassera celle dont vous jouissiez avant le tremblement de terre (*Applaudissements.*)

Bien que vous m'ayez déjà compris, je veux m'expliquer encore plus clairement. Le travail matériel prend, depuis un siècle, une forme de plus en plus scientifique, ce qui a pour résultat de donner une place toujours plus grande au capital et au crédit.

C'est un grand bienfait que le travail matériel s'appuie sur la science. Si nous n'avions que nos mains pour labourer la terre, à quoi arriverions-nous ? (*Rires.*) L'intelligence nous a été donnée pour surprendre les secrets de la nature, pour la dompter, pour nous emparer de ses forces et les ré-

pour fabriquer le matériel roulant, et pour rémunérer d'innombrables employés ? Considérez que le monde se couvre partout de chemins de fer, et dites-moi si un homme, quelque riche que vous le supposiez, peut avoir les capitaux nécessaires pour construire toutes les voies ferrées de l'univers ?

Que sera-ce, si vous ajoutez, aux chemins de fer, les grandes compagnies de navigation, les canaux maritimes, enfin les innombrables établissements de mines, de métallurgie et autres industries où la vapeur est venue établir son empire ?

Non, aucune fortune privée n'aurait suffi pour créer des instruments de travail d'une pareille puissance. Force était de recourir aux capitaux de tout le monde, de les grouper, de les consacrer à ces entreprises.

Eh bien ! voilà ce qui a rendu les banques nécessaires. Je parle des grandes banques. On peut les comparer à des réseaux d'aqueducs. Ils vont chercher l'eau des sources au milieu des montagnes et l'amènent au centre de ces immenses villes modernes qui sans eau seraient inhabitables.

C'est ainsi que les grandes banques vont recueillir partout les petites économies, et quand elles ont accumulé d'énormes capitaux, elles deviennent capables de susciter et de développer les entreprises grandioses que je viens d'énumérer. Supprimez ces banques, et les meilleures applications de la science à l'industrie deviendront impossibles parce que les capitaux manqueront pour réaliser les idées des inventeurs.

Mais si les grandes banques sont devenues nécessaires, les petites banques, les banques populaires ne le sont pas moins ; car la science n'a pas suscité seulement d'immenses entreprises, elle a tout transformé, même les métiers les plus humbles. Il n'en est point dans lequel elle n'ait changé l'outillage, en inventant des instruments de travail perfectionnés.

Je prends l'exemple de la couturière. Autrefois elle pouvait se contenter d'une paire de ciseaux, d'un dé et de quelques aiguilles. Elle prenait sa trousse et s'en allait travailler en journée. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Elle a besoin de machines à coudre et d'un salon contenant des modèles, une armoire à glace, des fauteuils et tout ce qu'il faut pour recevoir convenablement ses clientes. Sans cet outillage perfectionné, extrêmement coûteux, elle ne saurait se flatter de réussir.

Je pourrais multiplier ces exemples. Ainsi l'agriculteur est obligé lui aussi de suivre le progrès et de mettre à profit les inventions de la science. Il doit perfectionner son principal instrument de travail, qui est la terre, en augmentant sa fécondité par l'emploi intelligent des engrais chimiques et par un choix judicieux des cultures. Il doit faire usage de machines agricoles pour rendre son travail plus productif. Or tout cela exige des capitaux, et souvent le travailleur habile qui saurait utiliser les

minelle que de retirer à ces travailleurs l'épargne du pays, et de l'envoyer au loin soutenir des entreprises étrangères ? Que gagnerez-vous, par exemple, à placer vos fonds en valeur de la République argentine, si vos voisins, privés de capitaux, ne réussissent à rien et tombent dans la misère !... Avant d'enrichir les pays étrangers, ne devez-vous pas enrichir d'abord le pays que vous habitez ? On se plaint partout, hélas ! du dépeuplement des campagnes, et on ne prend pas garde que, par une aberration d'esprit incompréhensible, les gens de la campagne qui avaient de l'argent ont commencé par le faire émigrer. La misère est alors survenue, et l'émigration des hommes n'a pas tardé à suivre l'émigration des capitaux.

Cette plaie devient générale en France. L'épargne populaire est enlevée à l'industrie et au commerce par deux immenses pompes aspirantes qui font le vide partout. L'une et l'autre enlèvent les capitaux aux pays qui les forment, et elles les jettent au loin dans des gouffres qu'il est impossible de combler.

La première de ces pompes aspirantes, c'est l'Etat. Il a mis la main sur l'épargne populaire. Sous prétexte de donner pleine sécurité aux déposants, l'Etat enlève aux Caisses d'épargne la libre disposition de leurs fonds. Elles doivent tout verser à la Caisse de Dépôts et Consignations, d'où l'argent passe dans la Dette publique flottante ou consolidée, ce qui veut dire qu'il est absorbé par les dépenses de l'Etat. Mais l'Etat n'est pas un producteur, c'est un consommateur, et ce consommateur devient aisément un dissipateur. Les déficits du budget sont la preuve évidente que nos gouvernants ne savent pas économiser. Quand l'argent leur manque, ils se tournent vers les Caisses d'épargne. Elles auront reçu bientôt près de trois milliards de dépôts, et c'est là que le gouvernement peut toujours puiser à pleines mains.

Eh bien ! j'estime que ce procédé est inique. Si l'Etat manque d'argent, qu'il en demande à l'impôt. Les Chambres verront alors ce que les contribuables peuvent lui accorder. Mais qu'il ne draine pas en catimini les fonds d'épargne ; qu'il n'enlève pas cet argent à l'agriculture, à l'industrie et au commerce pour le consommer en dépenses improductives, au risque de ne pouvoir jamais le rendre. C'est là un exemple mauvais, qui ne peut amener que la corruption et la ruine. (*Applaudissements.*)

La seconde pompe aspirante des épargnes du pays se trouve dans les banques d'émission.

Ne croyez pas que ces banques se donnent la peine d'encourager, de soutenir les petits travailleurs en leur fournissant des capitaux. Il y a trop de soucis, trop d'ennuis dans une opération de ce genre. Il vaut mieux faire grand et réaliser tout de suite d'énormes bénéfices. On a imaginé pour cela les émissions.

Quelqu'un découvre une mine, et parfois il l'invente. Elle est, dit-il, pleine d'or,

elle n'a été bonne que pour les auteurs de l'émission et pour les intermédiaires qui ont placé les titres.

Que de fois les banquiers de second ordre deviennent complices de ce genre d'iniquité ! Ils se rassurent en disant qu'ils n'ont pas fait l'émission. Oui, mais ils l'ont favorisée sans en contrôler la valeur, et, si le public qui a confiance en eux perd son argent, ils n'en sont pas moins la cause de sa ruine.

Ce n'est pas le seul désordre dans lequel tombent les banques particulières.

Il arrive trop souvent qu'elles se prêtent à des jeux de bourse. Elles achètent à terme, soit pour elles-mêmes, soit pour leurs clients, des quantités énormes de titres qu'elles veulent revendre avec bénéfice, mais qu'elles sont obligées de céder avec perte. Ces spéculations ressemblent beaucoup au jeu de la roulette qui se pratique dans votre voisinage et elles ne valent guère mieux.

Enfin, il arrive aussi que les banquiers se prêtent à faire des commandites déguisées sous le nom de comptes-débiteurs, et cela, dans des proportions anormales, et avec des conditions tellement usuraires que la ruine est fatale pour les emprunteurs. L'entrepreneur audacieux qui monte une grande affaire avec des capitaux prêtés par un banquier, est ruiné par les intérêts et commissions que ce banquier exige. Que plusieurs clients ainsi commandités fassent faillite coup sur coup, ils entraînent dans leur ruine le banquier, qui se trouve dans l'impossibilité de rembourser les dépôts qu'on lui a confiés.

Les exemples de cette nature sont fréquents. L'année dernière, un banquier que je connais a été ainsi précipité dans l'abîme. Les tribunaux l'ont condamné à plusieurs mois de prison parce qu'il avait manqué aux règles les plus élémentaires de la prudence et de l'honnêteté commerciale. Il avait fait par exemple un découvert d'un million et demi à un industriel qui affichait l'impudence et qui vivait dans le désordre.

Certes, je ne prétends point que tous ceux qui font la banque pour leur profit personnel tombent dans ces abus. Je connais des banquiers très honorables qui exercent leur profession avec une correction parfaite. Ils ne sont nullement pressés de devenir millionnaires. Ils savent aider les travailleurs avec sagesse et avec bonté.

Mais quelques services qu'ils rendent à leurs clients, ce ne sont jamais que des actes de bienfaisance isolés. Or, les travailleurs aujourd'hui ont besoin d'autre chose. Il y a un bienfait de premier ordre qu'il faut leur procurer à tout prix ; c'est celui d'associer dans un intérêt commun tous ceux qui pratiquent les affaires honnêtement, afin de les défendre contre les maux de toute nature que leur causent des concurrents malhonnêtes. Or ce bienfait, ils ne l'obtiendront que par des banques populaires.

Il n'y a pas à se le dissimuler : la liberté du travail et l'affaiblissement des mœurs chrétiennes ont amené des abus intolérables. Au premier rang de ces abus, il faut

placer l'enjeu de s'enrichir tout de suite par n'importe quel moyen. A côté d'ouvriers économes, moraux, honnêtes, qui, s'établissant patrons, servent consciencieusement le public, se contentent d'un gain modéré et honorent ainsi leur profession par la probité de leur conduite, il y a un grand nombre de gens corrompus, que la soif du plaisir rend avides d'argent, et pour qui les affaires sont un moyen commode de voler impunément ceux qui recourent à leurs services.

Pour protéger les travailleurs honnêtes et leur assurer le renom de probité qu'ils méritent, il faut, à tout prix, les séparer ostensiblement des misérables qui font du commerce un brigandage.

Eh bien ! je ne vois que les banques populaires qui puissent mener à bonne fin une entreprise si difficile. Les gens malhonnêtes dont je parle ne volent pas seulement le public. Ils ont surtout besoin de voler les banquiers. Pour atteindre ce but, les moyens ne leur font jamais défaut. Ils ont d'abord ce qu'on appelle le papier de circulation, ou les billets de complaisance. Ils se font signer des billets par des compères qui déclarent mensongèrement être leurs débiteurs et promettent de payer leur dette prétendue, bien qu'ils aient la ferme volonté de n'en rien faire. Le commerçant malhonnête porte alors ces billets au banquier pour les faire escompter. Malheur au banquier qui les accepte. Il risque de ne revoir jamais son argent.

D'autres, plus audacieux, font ce qu'on appelle des traites en l'air. Ils ont des clients connus du banquier, qui ont toujours bien payé ce qu'ils devaient. Tout à coup, sans prévenir ces clients, ils font des traites sur eux pour des sommes que ces clients ne doivent pas et qu'ils refuseront naturellement de payer. Si le banquier a pris ces traites de confiance, c'est lui qui est volé.

Enfin, quelques-uns, après avoir rédigé de ces traites sur des maisons honorables, ont l'infamie d'y apposer de fausses signatures. Ils espèrent que le banquier, voyant la traite acceptée, ne la refusera point.

Telles sont les pratiques imaginées par ces malhonnêtes gens. Bien que la loi les punisse, elles deviennent de plus en plus communes. C'est que les banquiers victimes de ces vols osent rarement recourir aux tribunaux. Ils garantissent de leur mieux leurs intérêts particuliers, et ils évitent de faire du bruit. Quant à garantir les intérêts de leurs clients honnêtes en les associant contre l'ennemi commun, et en faisant des exemples qui arrêtent l'audace des voleurs, cela demanderait trop de peine et causerait trop d'ennuis. Ils ne veulent pas se donner un tel souci.

Mais une œuvre n'a pas de ces hésitations. Elle peut et elle doit séparer la paille du bon grain, dût-elle recourir aux rigueurs des tribunaux. Tels est le rôle

jusqu'aux dents qui nous demandent la bourse ou la vie. Mais l'injustice et l'immoralité n'en sont pas moins triomphantes. Elles ont pénétré dans l'atelier, dans le magasin, et là, elles s'exercent impunément, au milieu des relations quotidiennes qu'amènent les affaires. C'est donc là qu'il faut aller les combattre.

La banque populaire en fournit le moyen. Il semble donc que les cœurs généreux ne devraient pas hésiter. Car enfin, si les ancêtres de la noblesse exposaient leur vie pour le triomphe de la justice, il ne s'agit aujourd'hui que d'exposer quelques billets de banque. On peut, à ce prix, dans une société de crédit mutuel, défendre victorieusement les bonnes mœurs et l'honnêteté des gens du peuple.

En effet, l'argent placé dans une banque populaire y vient pour se faire l'humble serviteur du travail. Dans quelques-unes de ces sociétés, les actions ne reçoivent rien, ni intérêt, ni dividende. Le capital alors rend service gratuitement, et le riche qui l'apporte témoigne un dévouement désintéressé au travailleur moral et honnête reçu dans l'association.

Dans les autres banques populaires, s'il y a un dividende, il est limité. Tout le surplus des bénéfices revient aux sociétaires en passant dans des œuvres de prévoyance et de charité. Donc, même dans ces dernières banques, l'argent ne se montre pas égoïste. Le capital, loin d'exercer une autorité tyrannique, reste à sa place de serviteur, et se contente d'une rémunération modeste pour les services qu'on lui demande.

Est-ce que les riches charitables ne devraient pas être séduits par ce genre de dévouement ?

Chose étrange, il en est qui n'ont jamais peur des sociétés financières dans lesquelles on offre de gros dividendes. Bien que les capitaux engagés dans ces sociétés courent de très grands risques, bien que l'argent ainsi placé périsse souvent emporté par une catastrophe financière, l'espoir du dividende enlève les hésitations et les scrupules. On ne craint pas d'exposer dans ces conditions des sommes énormes ; on les expose même de gaieté de cœur dans des jeux de bourse sans craindre aucun danger.

Mais parlez à ces hommes d'encourager une banque populé ce en prenant quelques actions de 50 francs, aussitôt le danger leur apparaît, et la peur les prend. Chacun se dérobe, en alléguant que ces sortes d'œuvres sont trop périlleuses, qu'on y a de trop grandes responsabilités...

Ah ! permettez-moi de le dire ; c'est là le langage de la lâcheté et de l'égoïsme ! Un homme de cœur doit savoir prendre quelque responsabilité ; il ne doit pas craindre d'exposer un peu d'argent pour venir au secours du petit travailleur, pour ramener l'honnêteté et la pureté des mœurs dans

RÉPUBLIQUE OUVERTE

(De la Paix Sociale, Paris)

Le cardinal Lavignerie a prononcé l'autre semaine en Afrique des paroles qui sont en train de faire le tour de la presse de France et même d'Europe. Ces paroles, qui comportent de la part du prélat une adhésion à la forme républicaine du gouvernement, sont l'objet de nombreux et passionnés commentaires.

Les monarchistes, il est facile de le comprendre, ne peuvent pas admettre que les catholiques, prêtres, évêques et surtout princes de l'Église, acceptent le régime républicain, étant donné que le régime républicain par la bouche et par les actes de ses représentants les plus autorisés a toujours déclaré et déclare encore aujourd'hui que l'Église est l'Ennemie ; qu'il faut la combattre à outrance, la combattre sans cesse et par tous les moyens possibles.

Les radicaux et un certain nombre de républicains ordinairement plus pondérés se méfient des adhésions des catholiques, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent. A leurs yeux c'est un piège nouveau inventé par les Jésuites. Toute entrée des catholiques dans la République ne leur dit rien qui vaille. C'est la réédition de la fameuse ruse des Grecs contre les Troyens, l'introduction du cheval de Troie dans la République.

Aussi ces gardiens méfiants veulent voir ce qu'il y a dans le ventre du cheval avant de l'accepter dans leur citadelle.

Ils fixent à l'avance les données du système qui leur permettra de peser le poids des convictions, de mesurer l'étendue du dévouement et de calculer la valeur des services à attendre des nouveaux adhérents.

Et précisément ces données sont difficiles, pour ne pas dire absolument impossibles, à découvrir chez ces mêmes catholiques qui veulent bien faire adhésion à la forme républicaine.

On demande aux nouveaux convertis, avant de croire à la sincérité de leur conversion, s'ils acceptent sans arrière-pensée ce qu'on appelle les conquêtes de la République.

Or, ces conquêtes, que sont-elles dans l'esprit des gardiens jaloux de la doctrine républicaine ? C'est la liquidation

Serait-ce la crainte de voir les Jésuites, comme ils disent, s'emparer insidieusement de la République pour lui tordre le cou à un moment donné ? Cette crainte est un bon argument de réunion publique ; mais personne de sensé ne s'imaginera que les Jésuites, puisque Jésuites il y a, qui n'auraient pas pu renverser la République en la combattant ouvertement, seraient plus forts pour la renverser en faisant adhésion à sa formule.

Ceux qui pourraient penser ainsi oublient de tenir compte de ce point : que l'opinion publique, qui dirige toujours en dernier ressort les élections d'où pourraient sortir un changement dans la forme du gouvernement, est elle-même dirigée par la presse, la parole et toutes les manifestations de la pensée, et que ce serait un bien mauvais moyen d'ameuter l'opinion publique contre la République que de faire adhésion à cette forme de gouvernement.

Faut-il donc croire alors ce que disent et proclament les adversaires des hommes actuellement au pouvoir ; que c'est une question d'assiette au beurre ? Faut-il admettre que le parti qui détient le gouvernement ne considère comme vraie République que la sienne et encore à une condition, c'est que non seulement ses idées, mais encore ses hommes, soient les directeurs du mouvement ? Faut-il reconnaître que ces innombrables invitations qui ont été faites dans ces derniers temps aux conservateurs d'entrer dans la République ne sont qu'une manœuvre habile d'adversaires qui veulent mettre leurs adversaires dans leur tort aux yeux du pays, aux yeux des électeurs ?

Faut-il enfin constater que les républicains au pouvoir ne veulent pas de l'adhésion des conservateurs parce qu'ils sentent d'une manière pertinente que le pays qui est modéré irait à eux le lendemain de leur entrée dans la République ?

Nous ne voulons pas répondre à toutes ces questions, nos lecteurs y répondront eux-mêmes, s'ils veulent bien se souvenir que chaque fois qu'un ministre a parlé de conciliation, de pacification, de République ouverte, le lendemain un incident surgissait pour démentir les paroles ministérielles et détruire l'effet qu'elles auraient pu avoir sur des masses flottantes.

Quelques jours avant l'expédition des gendarmes contre les sœurs de Vicq, M. Constant avait parlé...

quelques-uns, après avoir rédigé de ces traités sur des maisons honorables, ont l'infamie d'y apposer de fausses signatures. Ils espèrent que le banquier, voyant la traite acceptée, ne la refusera point.

Telles sont les pratiques imaginées par ces malhonnêtes gens. Bien que la loi les punisse, elles deviennent de plus en plus communes. C'est que les banquiers victimes de ces vols osent rarement recourir aux tribunaux. Ils garantissent de leur mieux leurs intérêts particuliers, et ils évitent de faire du bruit. Quant à garantir les intérêts de leurs clients honnêtes en les associant contre l'ennemi commun, et en faisant des exemples qui arrêtent l'audace des voleurs, cela demanderait trop de peine et causerait trop d'ennuis. Ils ne veulent pas se donner un tel souci.

Mais une œuvre n'a pas de ces hésitations. Elle peut et elle doit séparer la paille du bon grain, dût-elle recourir aux rigueurs des tribunaux. Tels est le rôle social d'une banque populaire.

Entreprise par des hommes de cœur, sans esprit de lucre, dans le but unique de choisir un à un les travailleurs honnêtes, de les associer et de les aider à prospérer en observant les règles de la morale chrétienne, cette œuvre doit opérer la transformation du monde des affaires. Les associés de l'œuvre, dirigés dans la voie du bien, apprendront à se connaître, à s'estimer, à s'aimer et à se soutenir mutuellement. Ainsi unis, ils sauront résister à la corruption et à la malhonnêteté qui nous envahissent. Le succès couronnant leurs efforts, ils s'affermiront de plus en plus dans la pratique des vertus chrétiennes qui font les gens honorables et les grands citoyens.

Comme personne ici-bas n'est dispensé de travailler, j'estime que les gens riches, qui n'ont pas besoin de gagner leur vie par un travail manuel, doivent venir apporter leur dévouement à cette œuvre et se rendre ainsi utiles à la société.

Il fut un temps, après le démembrement de l'empire de Charlemagne, où notre pauvre France se trouva livrée sans défense à toutes les entreprises de l'iniquité triomphante. Chaque petit seigneur s'étant arrogé les prérogatives de l'autorité royale, en abusait pour vivre aux dépens du peuple. Il déclarait la guerre à quelque seigneur voisin, et sous ce prétexte, il volait, pillait, détruisait tout sur son passage.

Comment est-on sorti de cet abîme ?

Par des associations de justice que formèrent des chrétiens courageux sous la direction de l'Eglise. Ces associations résistèrent à l'iniquité et la firent reculer. Alors des hommes de cœur se firent armer chevaliers, et ils promettaient d'exposer leur vie pour défendre la veuve et l'orphelin.

Aujourd'hui, l'iniquité n'a pas la même forme. Nous ne sommes plus exposés à rencontrer à chaque pas des gens armés

et prêts à engager dans ces sociétés courent de très grands risques, bien que l'argent ainsi placé périsse souvent emporté par une catastrophe financière, l'espoir du dividende enlève les hésitations et les scrupules. On ne craint pas d'exposer dans ces conditions des sommes énormes ; on les expose même de gaieté de cœur dans des jeux de bourse sans craindre aucun danger.

Mais parlez à ces hommes d'encourager une banque populaire en prenant quelques actions de 50 francs, aussitôt le danger leur apparaît, et la peur les prend. Chacun se dérobe, en alléguant que ces sortes d'œuvres sont trop périlleuses, qu'on y a de trop grandes responsabilités....

Ah ! permettez-moi de le dire ; c'est là le langage de la lâcheté et de l'égoïsme ! Un homme de cœur doit savoir prendre quelque responsabilité ; il ne doit pas craindre d'exposer un peu d'argent pour venir au secours du petit travailleur, pour ramener l'honnêteté et la pureté des mœurs dans le monde des affaires. Il n'y a pas lieu d'hésiter devant un intérêt social de cette importance.

J'ai fini. L'attention bienveillante et soutenue que vous venez de me prêter me prouve que vous m'avez compris et que vous partagez mes sentiments. J'ai donc la certitude que ma parole, tombant sur un terrain si bien préparé, y portera des fruits.

Tous, vous vous ferez un devoir de coopérer désormais au triomphe d'une institution qui aidera puissamment au salut du peuple et à la prospérité de la France. (Applaudissements répétés.)

M. E. Rostaud, président. -- Avions-nous flatté l'orateur en pensant que sa parole prise à l'improviste était toujours prête ? Il sait jeter sur ces sujets sévères l'attrait des vues personnelles et d'un esprit prime-sautier : il excelle à exposer dans une langue tantôt simple jusqu'à la familiarité, tantôt énergique jusqu'à l'éloquence, des thèses difficiles, qu'il connaît à fond. C'est bien la voix d'un moine libéral que vous venez d'entendre (Oh ! je ne prononce pas le mot au sens étroit qu'on lui donne souvent, mais au sens le plus haut) : la voix d'un prêtre connaissant les besoins des temps nouveaux, admirant les progrès de la science et de l'industrie, ennemi des interventions excessives de l'Etat, donnant l'effort de sa vie, avec une hardiesse de parole qui me fait songer parfois aux voix des grands moines de jadis, à la défense du peuple contre les abus de la richesse égoïste. Je le remercie au nom de l'assemblée.

fin.

val avant de l'accepter dans leur citadelle.

Ils fixent à l'avance les données du système qui leur permettra de peser le poids des convictions, de mesurer l'étendue du dévouement et de calculer la valeur des services à attendre des nouveaux adhérents.

Et précisément ces données sont difficiles, pour ne pas dire absolument impossibles, à découvrir chez ces mêmes catholiques qui veulent bien faire adhésion à la forme républicaine.

On demande aux nouveaux convertis, avant de croire à la sincérité de leur conversion, s'ils acceptent sans arrière-pensée ce qu'on appelle les conquêtes de la République.

Or, ces conquêtes, que sont-elles dans l'esprit des gardiens jaloux de la doctrine républicaine ? C'est la laïcisation des hôpitaux et des écoles, laïcisation passée et laïcisation future, c'est la loi sur l'enseignement, sans Dieu, c'est la loi militaire qui tient à faire passer les séminaristes par les casernes pour diminuer les vocations sacerdotales. C'est peut-être aussi l'application des articles du Concordat d'une façon malveillante et tracassière : la privation de traitement pour un curé auquel une simple dénonciation fait une culpabilité que l'administration accepte les yeux fermés sans permettre la discussion.

Que savons-nous enfin ! c'est tout ce qui constitue, dans les quelques lois que nous devons à la République, une victoire de l'esprit maçonnique sur l'esprit chrétien.

Voilà ce que les catholiques ne peuvent admettre, et si plusieurs d'entre eux sont prêts à entrer dans le giron de la République, leur poser de semblables conditions, c'est les repousser à tout jamais. C'est leur redire en d'autres termes le mot de saint Rémi à Clovis : " Brûle ce que tu as adoré, adore ce que tu as brûlé ! "

D'où vient cela ? D'où vient ce manque d'habileté chez des gens qui n'en manquent point ordinairement ? D'où vient cette inconscience chez des hommes qui reprochent sans cesse à leurs adversaires monarchistes de perdre leur temps et de sacrifier les intérêts de la patrie dans une irréconciliable, anticonstitutionnelle et inutile opposition.

Evidemment il y a une raison à cela dans leur pensée et dans leur esprit. Nous ne pouvons pas admettre que la haine pour tout ce qui est catholique, ou simplement religieux, soit l'unique mobile de leur conduite ; la haine sans raison est une bêtise.

adversaires dans leur tort aux yeux du pays, aux yeux des électeurs ?

Faut-il enfin constater que les républicains au pouvoir ne veulent pas de l'adhésion des conservateurs parce qu'ils sentent d'une manière pertinente que le pays qui est modéré trait à eux le lendemain de leur entrée dans la République ?

Nous ne voulons pas répondre à toutes ces questions, nos lecteurs y répondront eux-mêmes, s'ils veulent bien se souvenir que chaque fois qu'un ministre a parlé de conciliation, de pacification, de République ouverte, le lendemain un incident surgissait pour démentir les paroles ministérielles et détruire l'effet qu'elles auraient pu avoir sur des masses flottantes.

Quelques jours avant l'expédition des gendarmes contre les sœurs de Vieq, M. Constans avait parlé de concorde et de modération : comme si l'on eût craint de voir prises au sérieux les paroles ministérielles, on faisait brutalement sentir aux catholiques que ce n'était ni pour eux ni pour leurs idées qu'il s'agissait de modération.

Et hier encore, ce toast du cardinal Lavignerie qui pouvait, étant donnée l'autorité de son nom, de sa dignité dans l'Eglise, et de son caractère, avoir une influence sur la conversion à la République d'un certain nombre d'hommes religieux, ne s'est-il pas trouvé une majorité sectaire pour en détruire l'effet ?

Voyez ! Un prince de l'Eglise accepte publiquement la République et pour bien faire voir que c'est la République actuelle à qui il tend les bras, il accentue ses paroles par l'exécution de la Marseillaise. Ce cardinal pourrait entraîner quelques conservateurs indécis ou fatigués, à marcher sur ses traces. La réponse au toast ne se fait pas attendre, elle prend la forme la plus naïve, la plus mesquine, la plus taquinante : un vote de la majorité républicaine enjoignant aux compagnies de chemins de fer de ne plus donner de faveurs aux religieux et aux religieuses.

Cela signifiait exactement : Catholiques, venez à la République si vous voulez ; mais n'oubliez pas que la République repoussera toujours vos idées, combattra sans trêve vos convictions, et, par tous les moyens s'efforcera de détruire cette religion à laquelle vous tenez comme à votre vie.

Comment veut-on que, dans ces conditions, les adhésions qu'on nous demande ne soient pas très isolées ?

Et qu'on nous permette de dire toute notre pensée ! Que les lecteurs de la

Paix sociale, qui savent que nous évitons personnellement et très volontairement les polémiques ou même les discussions sur la forme du gouvernement actuel dans ce journal, malgré nos convictions bien connues, veuillez bien se mettre avec nous au seul point de vue de la raison.

Est-ce que raisonnablement on peut soutenir que l'essence de la république c'est d'être antireligieuse ! Est-ce qu'on ne peut pas être religieux et être républicain ! Est-ce que l'on ne peut pas demander que le crucifix soit dans les écoles et au chevet des malades sans manquer de convictions républicaines !

Hommes du pouvoir et de la majorité, ce n'est pas la république qui vous préoccupe, c'est l'esprit de parti, ce n'est pas le triomphe de la République, c'est le triomphe du syndicat des personnalités qui se sont mises à la tête de cette république que vous poursuivez !

Vous en arrivez à dire : " la République c'est nous ! " " comme Louis XIV disait : " L'Etat c'est moi ! "

Vous êtes simplement une monarchie à plusieurs têtes, une mauvaise monarchie.

L. M. JEHAN.



Membres de la C. M. B. A., veuillez lire attentivement le discours du révérend père Ludovic de Besse, capucin, sur le *Crédit Populaire*, et considérez s'il n'appartient pas à votre excellente société d'organiser ce système de banques pour le meilleur bénéfice des classes populaires au Canada.

A deux reprises déjà nous avons publié dans les colonnes de ce journal l'auguste et officielle sanction donnée à l'Association Catholique de Secours Mutuel (C. M. B. A.) par Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, et par Nos Seigneurs C.-E. Fabre, archevêque de Montréal ; J.-T. Duhamel, archevêque d'Ottawa ; L.-F. Lalliche, évêque des Trois-Rivières ; L.-Z. Moreau, évêque de St-Hyacinthe ; Antoine Racine, évêque de Sherbrooke ; N.-Z. Lorrain.

APPEL



L'ASSOCIATION ne paraîtra pas la semaine prochaine ; c'est pourquoi, nous donnons aujourd'hui un numéro DOUBLE.

Par l'abondance des matières, par la variété qui y règne, par l'intérêt qu'elles offrent, ce numéro DOUBLE devrait, il nous semble, engager tous les membres de la C. M. B. A. à faire un effort immédiat pour nous aider à publier toujours notre journal à HUIT pages. A deux reprises déjà, nous avons donné une mention d'honneur à la succursale St-Joseph, des Trois-Rivières, qui nous a fourni un effectif de quarante abonnements PAYÉS D'AVANCE. Ce noble exemple a généreusement été imité par la succursale 29, d'Ottawa. Nous adressons un appel chaleureux à toutes les succursales du Canada. Le prix d'abonnement à l'ASSOCIATION est seulement d'un tout petit dollar par an ; quelque minime que soit cette somme, nous l'avons encore réduite à CINQUANTE CENTINS (\$0.50) pour les membres de la C. M. B. A., à la condition que la succursale dont ils font partie nous envoie une liste d'au moins VINGT-CINQ abonnements PAYÉS D'AVANCE. Certes, l'on doit voir que nous ne cherchons pas à spéculer, et que nous avons bien plutôt en vue de répandre partout un journal excellemment propre à propager la C. M. B. A., en même temps que la bonne lecture et les sains principes d'économie sociale.

L'ASSOCIATION a la prétention d'appartenir à la famille de cette presse catholique que le Souverain Pontife Léon XIII recommande aux fidèles de soutenir et d'encourager. Aussi attend-elle, avec une patience fortement éprouvée mais avec une confiance

diriger les masses dans le seul but et à la seule fin de promouvoir les bons principes et la gloire de Dieu. Ses restrictions ne sont autres que celles imposées par Dieu même pour la répression du mal. L'Eglise cherche en effet à gouverner de telle sorte qu'elle puisse maintenir l'homme dans les limites tracées par Dieu même. C'est la raison pour laquelle Elle interdit les sociétés secrètes ou révolutionnaires. C'est aussi pourquoi Elle cherche à propager les associations catholiques.

Le digne Evêque relate ensuite l'organisation de sociétés catholiques locales formées par les Allemands, les Irlandais ou autres nationalités. Puis il parle du sentiment, qui semble vouloir prendre racine parmi les catholiques, d'éliminer les conflits de race ou de nationalité. Il dit : " Le catholicisme est composé de différents éléments, Allemands, Irlandais, Bohémiens, Polonais, Français etc. et il y existe un sentiment bien arrêté de traiter avec douceur et tolérance les habitudes propres à chaque peuple. Mais, tous nous savons parfaitement bien que de simples coutumes, individuelles ou nationales, n'ont rien à faire avec cette Foi qui est en nous : cette Foi est un lien et elle est une et universelle. Peu importe ce que nous sommes, ou ce que notre nationalité peut-être, nous sommes tous unis par ce même lien ; la Foi. Et nous attendons patiemment le temps où nous serons tous intimement unis pour ne former qu'une seule et même famille qui sera : la grande famille d'Amérique. "

Parlant du projet d'un congrès catholique en Amérique, congrès qui aurait pour but d'unir par un lien plus intime tous les catholiques du continent, il s'écrie : " Il n'existe pas d'Irlandais Catholiques, d'Allemands Catholiques, de Français Catholiques : ces désignations sont fausses. Il y a bien des catholiques Anglais, Allemands, Français, etc., mais la catholicité n'est pas changée par la nationalité..... C'est pour quoi je suis heureux, je l'avoue, d'adresser la parole aujourd'hui à cette association qui, dans son organisation a visé à s'appuyer sur les larges bases du sentiment catholique, et a éliminé de son sein toute distinction de nationalité, c'est un pas dans la bonne direction. Je ne veux pas mettre aucune autre société en faute mais je prétends que leur champ d'action est trop limité, tandis que le vôtre est formé sur ces vastes limites qui embrassent la société catholique et le sentiment catholique sans tenir compte des différences de nationalité. "

JUSTIN.

Il y a environ 1,500,000,000 habitants

veuillez lire attentivement le discours du révérend père Ludovic de Besse, capucin, sur le *Crédit Populaire*, et considérez s'il n'appartient pas à votre excellente société d'organiser ce système de banques pour le meilleur bénéfice des classes populaires au Canada.

A deux reprises déjà nous avons publié dans les colonnes de ce journal l'auguste et officielle sanction donnée à l'Association Catholique de Secours Mutuel (C. M. B. A.) par Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, et par Nos Seigneurs C.-E. Fabre, archevêque de Montréal ; J.-T. Duhamel, archevêque d'Ottawa ; L.-F. Lafleche, évêque des Trois-Rivières ; L.-Z. Moreau, évêque de St-Hyacinthe ; Antoine Racine, évêque de Sherbrooke ; N.-Z. Lorrain, V. A., évêque de Pembroke ; L.-N. Bégin, évêque de Chicoutimi. Cette glorieuse liste d'adhérents vient de s'enrichir du nom du vénérable évêque de Nicolet qui, sur les sollicitations de M. Charles Dupont-Hébert, président de la succursale 101 des Trois-Rivières et député de district, a bien voulu ouvrir, lui aussi, les portes de son diocèse à la C. M. B. A. Voici les termes de cette nouvelle sanction épiscopale :

Nous, soussigné, Evêque de Nicolet, approuvons les principes et le fonctionnement de l'Association Catholique de Secours Mutuel et autorisons l'établissement de succursales dans notre diocèse.

(Signé) :

+ Elphège, Ev. de Nicolet.

C. M. B. A. Journal, tel est le nom d'un nouvel organe officiel, publié mensuellement en langue anglaise à Montréal. C'est d'un cœur tout fraternel que nous lui souhaitons la bienvenue et lui exprimons nos vœux pour son avenir. Ce journal ne peut pas manquer de rendre d'éminents services à la cause qu'il embrasse, étant sous la direction de M. Jer. Coffey, l'un des vaillants pionniers de la C. M. B. A. à Montréal. Par la même occasion, nous offrons au *C. M. B. A. Weekly*, de Détroit, notre aîné à tous, nos meilleurs remerciements pour l'accueil tout particulièrement sympathique dont il a honoré l'Association, à l'entrée de celle-ci dans la carrière.

nous l'avons encore réduite à CINQUANTE CENTINS (\$0.50) pour les membres de la C. M. B. A., à la condition que la succursale dont ils font partie nous envoie une liste d'au moins VINGT-CINQ abonnements PAYÉS D'AVANCE. Certes, l'on doit voir que nous ne cherchons pas à spéculer, et que nous avons bien plutôt en vue de répandre partout un journal excellemment propre à propager la C. M. B. A., en même temps que la bonne lecture et les sains principes d'économie sociale.

L'ASSOCIATION a la prétention d'appartenir à la famille de cette presse catholique que le Souverain Pontife Léon XIII recommande aux fidèles de soutenir et d'encourager. Aussi attend-elle, avec une patience fortement éprouvée mais avec une confiance encore solide, la part de patronage qu'elle est en droit d'espérer des hommes de cœur qui ont souci de l'avenir de la presse catholique en ce pays.

Cette multiplicité d'organes amènera probablement, quelquefois, divergence d'opinions. Nous le disons sans crainte, car nous croyons qu'il n'y a pas lieu de s'effrayer des résultats d'une discussion courtoise et loyale, et sans doute elle sera courtoise, loyale et même exprimée en termes fraternels la discussion que de temps à autre pourra éveiller, entre les organes, l'étude des divers intérêts et des aspirations de la C. M. B. A.

Du choc des idées naît la lumière. Voilà la devise qu'il convient d'adopter entre gens faits pour s'entendre. Pour notre part nous souffrirons volontiers la contradiction à laquelle pourraient donner lieu quelques-uns de nos articles ; nous la ferons entendre à notre tour, quand nous la jugerons utile, mais nous nous appliquerons à lui enlever tout caractère irritant, afin de ne pas amoindrir l'union qui doit toujours exister entre frères. Les membres de la C. M. B. A. ne doivent jamais oublier que le partage des opinions peut exister sans opérer la rupture des cœurs. Tâchons de maintenir et de fortifier le concours des bonnes volontés : la division des esprits ne sera jamais de longue durée. Par ses anges annonçant la naissance de Jésus aux bergers de Bethléem, Dieu a promis la paix, même ici bas, aux hommes de bonne volonté.

ETUDE SUR LA C. M. B. A.

(suite)

Ah ! avec des hommes qui parlaient et pensaient ainsi, pour fondateurs, la C. M. B. A. devait nécessairement devenir grande et puissante. Je ne m'étonne plus, car ces sentiments semblent être une des qualités propres à la C. M. B. A. et à ses membres. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les rapports de tous les présidents ou autres officiers de l'association pour les y retrouver.

C'est bien de ces sentiments que le Rév. Evêque Gilmour se faisait l'écho dans le sermon remarquable qu'il prononçait à l'occasion de la septième convention du Conseil Suprême à Cleveland, Ohio en 1888. Et après avoir souhaité la bienvenue dans sa ville épiscopale aux membres du Conseil Suprême, le vénéré Evêque témoigne du bonheur et de la satisfaction que l'Eglise éprouve à la vue de sociétés s'organisant sous sa direction et se soumettant à ses lois. Il parle du grand nombre d'Associations alors en existence et dont les principes causent le malheur de la société. Il condamne la conduite de ceux qui prétendent que l'Eglise entrave la liberté de ses enfants en s'occupant sans cesse des questions concernant les sociétés comme des questions sociales en général. Ceux-là ne comprennent pas la mission de l'Eglise dans le monde. Elle cherche à

catholiques du continent, il s'écrie : " Il n'existe pas d'Irlandais Catholiques, d'Allemands Catholiques, de Français Catholiques : ces désignations sont fausses. Il y a bien des catholiques Anglais, Allemands, Français, etc., mais la catholicité n'est pas changée par la nationalité..... C'est pour quoi je suis heureux, je l'avoue, d'adresser la parole aujourd'hui à cette association qui, dans son organisation a visé à s'appuyer sur les larges bases du sentiment catholique, et à éliminer de son sein toute distinction de nationalité, c'est un pas dans la bonne direction. Je ne veux pas mettre aucune autre société en faute mais je prétends que leur charp d'action est trop limité, tandis que le vôtre est formé sur ces vastes limites qui embrassent la société catholique et le sentiment catholique sans tenir compte des différences de nationalité. "

JUSTIN.

Il y a environ 1.500.000.000 habitants sur la terre. Il en meurt chaque année, 33.033.033. On y compte 3.064 langues. Le nombre des hommes et des femmes est à peu près égal, et la moyenne de la durée de la vie est d'environ 33 ans. Un quart des hommes meurent avant d'avoir atteint la 15e année. Sur 1.000 personnes, une seule atteint l'âge de 100 ans ! seulement 6 sur 100 arrivent à 65 ans, et pas plus de 1 sur 500 atteint la 80e année. 33.033.033 personnes mourant chaque année, cela fait un total de 91.874 par jour, 3.730 par heure, 60 par minute et 1 par seconde. Le poète anglais Tennyson a écrit qu'à chaque minute il y a une naissance et une mort. Mais, lui répond un mathématicien, M. Barbage, s'il en était ainsi le nombre des habitants de la terre serait toujours le même, tandis qu'il est prouvé qu'il change. La vérité c'est que pour un mort il y a 1,1 de naissance. Le chiffre exact est 1.167. Mais il faut que le calcul sache sacrifier à la poésie.

Voici, sur la composition du corps humain, quelques données intéressantes :

Le corps humain contient 150 os et 500 muscles, le poids du sang d'un adulte est de 15 kilogrammes ; le cœur a ordinairement un diamètre de 15 centimètres ; il bat 70 fois à la minute, 4.200 fois à l'heure et 35.792.000 fois dans l'espace d'une année ; chaque battement déplace 44 grammes de sang, le déplacement est donc de 5.850 kilos par jour. La totalité du sang passe en trois minutes par le cœur ; nos poumons contiennent, à l'état normal, 5 litres d'air ; nous respirons 1.200 fois par heure en dépensant 300 litres d'air.

La peau a trois couches, dont l'épaisseur varie entre 3 et 6 millimètres ; chaque centimètre carré de la peau a 12.000 pores ; la longueur totale de ces pores est de 50 kilomètres.

LA LOI ET LES CONTRATS

(De La Voix de l'Ouvrier, Bruxelles)

Les partisans dits du *laissez-faire* disent souvent :

Le Pouvoir n'a pas le droit d'intervenir dans les contrats passés entre deux individus, parce que chacun doit être maître de stipuler, pour soi-même, comme il lui plaît.

C'est sur ce principe qu'est basé le faux dogme de la liberté du travail, qui a si fortement aidé à la désorganisation révolutionnaire.

Or, je prends un contrat qui a un caractère bien individuel, bien privé, celui du prêt à intérêt. Je vous prête mille francs et je stipule un intérêt annuel de dix pour cent. Vous êtes bien maître de votre signature, et, s'il vous plaît de vous soumettre à cette obligation et de vous engager, qui pourra vous en empêcher ?

La loi, tout simplement.

Est-ce là du socialisme d'Etat ? Non, c'est de l'organisation sociale, et le Pouvoir agit en vertu de son devoir social en interdisant tout contrat immoral.

Il peut donc agir de même si le contrat de travail a un caractère immoral, disons le mot : *usuraire*, car c'est la pire de toutes les usures que de spéculer injustement sur le travail d'autrui.

Participation aux bénéfices

(De La Voix de l'Ouvrier, Bruxelles, Belgique).

Depuis longtemps cette organisation spéciale du travail a toutes nos sympathies. Nous considérons la participation aux bénéfices comme de nature à créer des liens nombreux et étroits entre patrons et ouvriers. Aussi serions-nous heureux de la voir se généraliser davantage. Il est fâcheux qu'elle ne soit pas beaucoup plus fréquemment réclamée par les ouvriers. Au monopole des patrons ils préfèrent souvent substituer la leur, plutôt que de proposer ou d'accepter une association rationnelle et équitable sous la forme d'une participation aux bénéfices. Nous pensons que, dans bien des cas, ils ont tort. En attendant qu'ils reviennent à des idées plus saines, nous croyons utile de mettre sous leurs yeux l'article que notre confrère le "Moniteur des Syndicats ouvriers" a publié sous la signature de

maison est un document bon à faire connaître :

Neufchâtel, 15 octobre 1890.

Monsieur le rédacteur,

En ces temps où les journaux et l'esprit public se préoccupent si vivement de la question sociale des grèves et de tout ce qui divise si souvent, malheureusement, patrons et ouvriers, combien il nous est agréable de pouvoir vous communiquer le plaisir que nous avons eu lundi soir en nous trouvant, tous les ouvriers et ouvrières de l'imprimerie Delachaux et Niestlé, de notre ville, réunis à un joyeux et excellent souper offert par nos patrons à l'hôtel du Soleil. On se sentait là en famille, c'est vous dire quelle cordialité a régné durant toute la soirée. En outre, une agréable surprise nous était réservée : chacun reçut en souvenir de cette petite fête, sous un pli discret, une large gratification, établie au prorata du temps qu'il se trouve employé dans la maison.

Nous serions heureux, Monsieur le rédacteur, si vous vouliez bien accorder à notre lettre l'hospitalité des colonnes de votre estimable journal pour remercier encore publiquement nos chers patrons de l'intérêt qu'ils portent à leurs ouvriers et, par votre publicité, inspirer peut-être à d'autres, l'idée de suivre un si bel exemple de solidarité.

Agréez, etc.

Les Ouvriers de l'imprimerie
Delachaux et Niestlé.

Pourrait-on croire que "la feuille de Neufchâtel" à laquelle les ouvriers de MM. Delachaux et Niestlé envoyèrent leur communication ne résolut qu'avec peine et un peu par contrainte à insérer cette lettre en la faisant précéder de ces lignes significatives :

"Bien que le fait relaté ci-dessous soit d'un domaine absolument particulier, nous publions cependant cette communication à la demande qui nous est faite".

Il est de notoriété publique que la dite feuille a gagné des millions à ses propriétaires et qu'elle opère tous les jours des bénéfices énormes. Par son exemple, nous voyons que l'égoïsme et l'amour du plus gros gain possible est un obstacle très fort à la solution de la question sociale, et que les ouvriers dans leurs plaintes n'ont pas toujours et eux seuls tous les torts.

L'initiative de MM. Delachaux et Niestlé

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres à de bons agents.

S'adresser à

B.-V. BERNIER,

Agent général,

133 rue ST-PIERRE, Basse-Ville, Québec

LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93

Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . 1,064,681.45

Montant d'assurances en force au Canada 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,

Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

LOTION PERSIENNE



NOTRE

IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

68 RUE ST-JOSEPH 68

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,

PAMPHLETS,

FACTUMS,

BLANCS DE CHÈQUES,

BLANCS DE BILLETS,

LETTRES FUNÉRAIRES,

CARTES D'AFFAIRES,

CIRCULAIRES,

TÊTE DE COMPTES

ETC., ETC., ETC

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.

Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,

Imprimeur-Éditeur.

Liverpool & London & Globe

Depuis longtemps cette organisation spéciale du travail a toutes nos sympathies. Nous considérons la participation aux bénéfices comme de nature à créer des liens nombreux et étroits entre patrons et ouvriers. Aussi serions-nous heureux de la voir se généraliser davantage. Il est fâcheux qu'elle ne soit pas beaucoup plus fréquemment réclamée par les ouvriers. Au monopole des patrons ils préfèrent souvent substituer la leur, plutôt que de proposer ou d'accepter une association rationnelle et équitable sous la forme d'une participation aux bénéfices. Nous pensons que, dans bien des cas, ils ont tort. En attendant qu'ils reviennent à des idées plus saines, nous croyons utile de mettre sous leurs yeux l'article que notre confrère le "Moniteur des Syndicats ouvriers" a publié sous la signature de M. Marsanche. Le voici :

Les cantons français et allemands de la Suisse sont la terre classique des œuvres philanthropiques, dues à l'initiative privée : caisses ou sociétés de secours ou de prévoyance, assistance par les communes, par l'Etat ou par les paroisses, par les fondations libres, etc. Ces œuvres pullulent. Cet état de choses fait sentir moins vivement qu'en Allemagne ou ailleurs la nécessité de l'assurance obligatoire ou non par la Confédération, assurance qui, du reste, est votée en principe.

Mais à nos yeux, un des moyens les plus sûrs de résoudre sainement la question sociale réside dans la participation aux bénéfices, celle-ci n'étant envisagée que comme un acheminement vers la corpora-tion.

En tous cas la participation doit être l'école préparatoire qui formera le monde ouvrier à la vie et aux aptitudes coopératives.

La participation peut revêtir bien des formes dans un établissement industriel : assurance du personnel, institution de bien-faisance, etc. Sous ces formes elle existe presque dans tous les établissements de quelque importance en Suisse.

Toutefois la participation aux bénéfices sous forme de distribution ou de partage de bénéfices par les patrons aux ouvriers dans des établissements d'importance moyenne est encore bien rare en Suisse. C'est pourquoi l'introduction de ce régime bienfaisant dans l'une des maisons de la ville de Neuf-châtel mérite d'être mentionnée.

La lettre suivante, publiée dans un journal de la ville, écrite par les ouvriers de la

communication ne résolut qu'avec peine et un peu par contrainte à insérer cette lettre en la faisant précéder de ces lignes significatives :

" Bien que le fait relaté ci-dessous soit d'un domaine absolument particulier, nous publions cependant cette communication à la demande qui nous est faite ".

Il est de notoriété publique que la dite feuille a gagné des millions à ses propriétaires et qu'elle opère tous les jours des bénéfices énormes. Par son exemple, nous voyons que l'égoïsme et l'amour du plus gros gain possible est un obstacle très fort à la solution de la question sociale, et que les ouvriers dans leurs plaintes n'ont pas toujours et eux seuls tous les torts.

L'initiative de MM. Delachaux et Niestlé a produit sur les ouvriers imprimeurs de Neufchâtel l'impression la plus salutaire et a fait naître chez eux un vif désir de voir cet exemple imité par tous les patrons.

C'est sur son couvert en se mettant à table que chaque ouvrier de MM. Delachaux et Niestlé trouva sa part aux bénéfices, l'un 500 francs, les autres 200, 100, 70, etc. selon son ancienneté dans la maison et selon son travail. Tous ces ouvriers, faut-il le dire, travaillent avec un zèle nouveau et le meilleur esprit règne dans l'atelier.

A LA MAISON LECLAIRE

On connaît l'excellente organisation de cette Société, dont le principe fondamental est la participation aux bénéfices pour les 1500 ouvriers ou employés de la maison.

Le plus modeste de ceux-ci touche annuellement plus de 2500 francs ; ils ont droit à une retraite après 20 ans de services et reçoivent des primes lorsqu'ils ont des enfants. C'est l'assemblée générale du personnel qui décide l'avancement en grade des travailleurs de la maison.

EXCELLENTES LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement. — Complètes avec pied

PRIX INOUI : 40 Fr. plus le port de 4 kilogrammes

S'adresser au *Journal du Ciel*, Cour de Rohan

PARIS

ci-té et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,
Agent général,
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

LOTION PERSIENNE



TRADE-MARK

Pour blanchir le teint, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les rougeurs, le masque et autres taches de la peau.

La **LOTION PERSIENNE** est une préparation sérieuse, unique en son genre. C'est un véritable **SKINNE** pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'essence. La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicamenteuse, transparente et limpide comme de l'eau.

Lorsque la peau est **brûlée par le soleil**, la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraîcheur et son teint rose, en ajoutant une cuillerée tous les matins à l'eau pour se laver.

La Lotion Persienne se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en bouteilles de 50 cents. Méfiez-vous des contrefaçons.

S. LACHANCE, PROPRIÉTAIRE,
1538 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montréal.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, convents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,
Imprimeur-Éditeur.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,

75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A. tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale St-Octave, ont su l'apprécier lorsque M. le chausurier Campeau, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du PUR TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MAILHIOT

Membre de la succursale No. 101.

13 déc., 6 m.

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, ÉMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

CIGARES ET BOISSONS
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

LES FONCTIONS

Il en est de la fonction comme de la richesse.

Que faut-il avoir pour être riche? Cent mille francs? Un million? Un milliard? Chacun répondra suivant la pesanteur de son sac. Pour quelqu'un qui n'a rien, le possesseur d'un capital de trente mille fr. est un richard.

Je propose une définition toute différente. Être riche, c'est avoir un revenu supérieur à sa dépense. Mon revenu actuel n'est que de 1,200 francs, mais ma dépense n'en dépasse pas 1,000. Je suis donc riche. Au contraire, j'ai un beau million de rentes, mais je dépense annuellement 1,200,000 francs. Je suis pauvre.

Je soutiendrai toujours que toutes les fonctions sont égales et que la façon de les remplir constitue seule une inégalité entre les hommes.

Boileau a dit il y a longtemps :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier.

Je prends pour moi cette maxime, avec cette différence que Boileau croit prononcer une sentence de juge et que, pour moi, c'est un conseil d'ami. Oui, mon ami, puisque vous êtes capable d'être un bon maçon et incapable d'être un bon poète, dépêchez-vous de vous faire maçon, pour être honorable et honoré, et ne faites pas la sottise d'écrire des vers.

Nous sommes dans ce monde, voyez-vous, comme une troupe de comédiens, à laquelle l'auteur de la pièce distribue les rôles. "Vous, dit-il, vous serez l'empereur. Et "vous, vous serez le mendiant." Quel est le plus grand homme des deux comédiens? Est-ce celui qui joue l'empereur, ou celui qui joue le mendiant? Vous n'y êtes pas. C'est celui qui déploie le plus de talent dans le rôle qui a été départi. Il vaut mieux être le mendiant applaudi que l'empereur sifflé.

JULES SIMON.

LA GRIPPE

Tout le monde se rappelle que madame la GRIPPE a choisi les mois de janvier et février de l'année 1890 pour visiter le Canada. Elle a franchi le seuil de toutes nos demeures, y laissant partout le venin de sa trahison. Elle a inspiré à l'un de nos plus éminents écrivains les vers humoristiques qui suivent, et que nous enregistrons volontiers.

prononcé un discours dont voici la partie caractéristique.

"Croyez-le, mes amis, vous n'obéissez pas seulement à vos intérêts en travaillant ici, au lieu de suivre le déplorable mouvement qui pousse les jeunes gens vers la bureaucratie, au détriment de l'industrie et de l'agriculture.

Au lieu de dédaigner ce qu'on qualifie à tort de "vieille routine" vous n'avez pas déserté l'atelier, vous n'avez pas voulu devenir des "fonctionnaires". Et vous avez bien fait, car de votre côté est le salaire assuré par un travail intelligent, dont la pensée comme la main sont les auxiliaires; de l'autre, est une médiocrité bien dorée, quand elle n'est pas la pire des misères, celle du déclassé. Voilà pourquoi, mes amis, j'ai le droit et le devoir de vous féliciter. Et c'est précisément ce qui fera la force de votre école; car nous y trouvons un conseil d'administration composé des hommes les plus distingués de votre grande industrie locale et des élèves dévoués, secondés par un maître dont je ne saurais trop vanter la modestie et la distinction.

Dans presque tous les pays, hélas! les déclassés sont légion. Leur nombre s'accroît sans cesse, aussi longtemps que les autorités publiques s'abstiendront de placer l'enseignement professionnel au rang qu'il mérite, c'est-à-dire au premier.

Puissent-elles, partout, ouvrir promptement les yeux sur les dangers d'une situation à laquelle il est plus que temps de porter remède!

PROGRÈS A RÉALISER.—L'autre jour, M. le baron t'Kindt de Roodenbeeke, l'inépuisable champion de la mutualité en Belgique, se plaignait de l'exclusion de la femme, et même de l'enfant, des sociétés de secours mutuel. Il disait;

"J'ai toujours été frappé de voir les femmes, la famille, en quelque sorte, exclues de la plupart de nos institutions mutualistes, tandis qu'elles devraient, selon l'ordre de la nature, en devenir l'élément principal.

Quand il faut parler d'ordre et de prévoyance, la femme n'a-t-elle pas un grand rôle à remplir? N'est-ce pas elle qui, faisant la dépense par le menu, au jour le jour, peut le mieux réaliser des économies? Lorsque les femmes et les enfants entrent dans nos sociétés, ils y apportent des idées salutaires et ces influences fortifiantes du foyer dont on ne saurait assez dire le prix.

On a prétendu que les femmes ruinaient les sociétés de secours mutuels. Or, d'après le Rapport sur les opérations des sociétés de secours mutuels en France, pour l'année 1886, la moyenne des membres participants de fonds de secours en cas de maladie a été de 25,66 pour les hommes et de 26,52 pour les femmes, mais la durée

chise municipale que partout, en Autriche, les femmes qui paient les taxes exercent le droit de vote aux élections des assemblées provinciales ou des corps municipaux, excepté dans les provinces de la basse Autriche, de la Carniole, et dans les villes de Vienne et de Trieste.

Le conseil municipal vient de repousser la demande des dames viennoises.

LE REFERENDUM A SPA.—On sait que l'agrandissement du Casino, pour l'annexion de l'Hotel d'Orange, est à l'étude. Un emprunt serait nécessaire; mais auparavant, il y aura consultation des contribuables, par voie de referendum.

Le referendum, on le voit, commence à pénétrer dans les mœurs politiques belges.

UNE FERME MODÈLE.—On vient au Texas, d'appliquer l'électricité à la protection d'une ferme placée au centre d'un pâturage de cinquante mille hectares, complètement clos de palissades. On sort de cette immense enceinte par deux cents portes; aucune de ces issues ne peut-être ouverte sans qu'un signal d'alarme soit donné à la ferme. En outre, à chaque station, est installé un téléphone dont les bergers peuvent se servir. Ces derniers, au lieu d'une houlette comme ceux de Virgile, portent avec eux les instruments nécessaires pour communiquer instantanément avec la station centrale.

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS EN FRANCE.—Le rapport sur les opérations des Sociétés de secours mutuels, adressé au président de la République par le ministre de l'intérieur, fait connaître qu'au 31 décembre 1890, il y aura en France 9,500, sociétés et un million 1/2 de sociétaires, dont l'avoir atteindra la somme de 170,000,000 de fr. Dès à présent 26,000 pensionnaires de la mutualité française sont inscrits au grand livre de la Caisse des dépôts et consignations.

EN HOLLANDE.—On sait qu'à Laandan se trouve la hutte qu'habita Pierre le Grand, pendant qu'il apprenait en Hollande, en qualité d'ouvrier, la construction des navires. Ceux qui voyagent en Hollande ne manquent jamais d'y faire le pèlerinage de Laandan. On est actuellement occupé à restaurer la cabane historique. Elle menaçait ruine. La restauration se fait aux frais du gouvernement russe et sera complètement achevée dans un mois ou deux.

Il nous plaît de voir conserver cette hutte, monument vivant de la vérité de cette pensée: "Le travail même est un culte."

VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7%) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

CIGARES ET BOISSONS REPAS A TOUTE HEURE
DE PREMIER CHOIX

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

11, place Jacques-Cartier, Félix LATRAVERSE
Montréal. Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1890

Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit:

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT
SEUL PROPRIÉTAIRE

**L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.**

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

"vous, vous serez le mendiant." Quel est le plus grand homme des deux comédiens? Est-ce celui qui joue l'empereur, ou celui qui joue le mendiant? Vous n'y êtes pas. C'est celui qui déploie le plus de talent dans le rôle qui a été départi. Il vaut mieux être le mendiant applaudi que l'empereur sifflé.

JULES SIMON.

LA GRIPPE

Tout le monde se rappelle que madame la GRIPPE a choisi les mois de janvier et février de l'année 1890 pour visiter le Canada. Elle a franchi le seuil de toutes nos demeures, y laissant partout le venin de sa trahison. Elle a inspiré à l'un de nos plus éminents écrivains les vers humoristiques qui suivent, et que nous enregistrons volontiers.

Influenza

De faiblesse	Hors d'haleine
Je m'affaïsse	Je me traîne
Tout du long.	Au fauteuil.
Je frissonne,	Je soupire
Dérailonne	Et désire
Tout de bon.	Fermer l'œil.

La poitrine	Cinq journées,
Tambourine	Cinq soirées
Et gémit.	Et cinq nuits
Pour la gorge	En détresse,
C'est l'eau d'orge	En tristesse,
Qui guérit.	En ennui.

Oh! la tête!	La toux creuse
Qu'on est bête	Est affreuse.
Et frippé!	Quel sabbat!
Les nerfs dansent	Les flancs cuisent,
Et balancent	Les yeux luisent,
Le grippé.	On s'abat.

Mauvais lièvre	Calme et sûre,
Que la fièvre	La nature
Dans le dos.	Suit son cours—
Ça gigotte.	La rechute.
Ça picotte	C'est culbute
Jusqu'aux os.	Pour toujours.

BENJAMIN SULTE.

NOTES DIVERSES

ECOLE PROFESSIONNELLE DE BONNETTERIE A TROYES.—Dernièrement a eu lieu l'inauguration à Troyes, de l'école française de bonnetterie, dont le but est éminemment pratique.

M. Jacquemart, ingénieur des mines, inspecteur général des Ecoles nationales d'arts et métiers, délégué du ministère, a

le baron t'Kindt de Roodenbeeke, l'infatigable champion de la mutualité en Belgique, se plaignait de l'exclusion de la femme, et même de l'enfant, des sociétés de secours mutuel. Il disait;

"J'ai toujours été frappé de voir les femmes, la famille, en quelque sorte, exclues de la plupart de nos institutions mutualistes, tandis qu'elles devraient, selon l'ordre de la nature, en devenir l'élément principal.

Quand il faut parler d'ordre et de prévoyance, la femme n'a-t-elle pas un grand rôle à remplir? N'est-ce pas elle qui, faisant la dépense par le menu, au jour le jour, peut le mieux réaliser des économies? Lorsque les femmes et les enfants entrent dans nos sociétés, ils y apportent des idées salutaires et ces influences fortifiantes du foyer dont on ne saurait assez dire le prix.

On a prétendu que les femmes ruinaient les sociétés de secours mutuels. Or, d'après le Rapport sur les opérations des sociétés de secours mutuels en France, pour l'année 1886, la moyenne des membres participants de fonds de secours en cas de maladie a été de 25,66 pour les hommes et de 26,52 pour les femmes, mais la durée moyenne de la maladie, par malade, a été de 18,09 jours pour les hommes, tandis qu'elle n'a été que de 11,87 pour les femmes.

Ainsi, les femmes sont un peu plus souvent malades que les hommes, mais leurs maladies sont bien plus courtes et au total moins onéreuses.

Quant aux enfants, la cotisation moyenne par enfant a été de fr. 3,37, alors que la dépense n'atteint que fr. 2,80 %.

* *

PRUD'HOMMES.—Depuis plus de vingt ans, c'est-à-dire depuis que les travailleurs ont pu faire entendre leur voix, les employés du commerce et de l'industrie demandent, en France, à être placés sous la juridiction des conseils de prud'hommes.

Le projet élaboré par la commission chargée de la réforme des conseils de prud'hommes leur donne satisfaction, en décidant que, partout où fonctionne un conseil de prud'hommes, quiconque travaille ou fait travailler—en qualité de patron, d'ouvrier ou d'employé—est justiciable de ce conseil pour les différends qui peuvent s'élever à l'occasion de l'exercice de la profession.

Cette disposition est sage et nous la voudrions voir admise dans tous les pays où fonctionnent des conseils de prud'hommes.

* *

LES DROITS DE LA FEMME EN AUTRICHE.—Dans un meeting tenu par plusieurs centaines de dames il fut décidé à l'unanimité d'adresser au conseil municipal une pétition demandant le droit de vote pour les femmes.

Le député démocrate, Kronawetter, qui assistait au meeting, a déclaré, aux applaudissements de l'assemblée, que la demande des femmes était parfaitement légitime.

Il est, a-t-il dit, d'autant plus naturel de voir les dames de Vienne réclamer la fran-

FRANCE.—Le rapport sur les opérations des Sociétés de secours mutuels, adressé au président de la République par le ministre de l'intérieur, fait connaître qu'au 31 décembre 1890, il y aura en France 9,500, sociétés et un million 1/2 de sociétaires, dont l'avoir atteindra la somme de 170,000,000 de fr. Dès à présent 26,000 pensionnaires de la mutualité française sont inscrits au grand livre de la Caisse des dépôts et consignations.

* *

EN HOLLANDE.—On sait qu'à Laandam se trouve la hutte qu'habita Pierre le Grand, pendant qu'il apprenait en Hollande, en qualité d'ouvrier, la construction des navires. Ceux qui voyagent en Hollande ne manquaient jamais d'y faire le pèlerinage de Laandam. On est actuellement occupé à restaurer la cabane historique. Elle menaçait ruine. La restauration se fait aux frais du gouvernement russe et sera complètement achevée dans un mois ou deux.

Il nous plaît de voir conserver cette hutte, monument vivant de la vérité de cette pensée: "Le travail, même manuel, ennoblit l'homme."

* *

LE REPOS HEBDOMADAIRE EN BELGIQUE.—Le gouvernement belge vient de proposer plusieurs amendements au titre du Code de commerce concernant les contrats de transports. L'un de ces amendements a pour but de faire consacrer législativement, non seulement par le chemin de fer de l'Etat, mais pour toutes les autres administrations des chemins de fer concédés, la réforme du repos dominical. Voici cet amendement qui forme l'article 26ème du projet:

"L'acceptation des transports ou la mise des wagons à la disposition de l'expéditeur ainsi que la délivrance des marchandises au destinataire ne sont pas obligatoires les dimanches et jours fériés. Ces exceptions ne sont pas applicables à certaines marchandises qui seront déterminées par un règlement. Lorsque le jour qui suit celui de la remise en gare de départ est un dimanche ou un jour férié, le délai de livraison commence à courir vingt-quatre heures plus tard. De même, lorsque le dernier jour du délai de livraison est un dimanche ou un jour férié, le délai n'expire que le jour qui suit immédiatement. Ces deux exceptions ne sont pas applicables à certaines marchandises qui seront déterminées par un règlement. Dans le cas où l'administration introduirait dans ses règlements l'interruption du transport des marchandises pendant les dimanches et les jours fériés, les délais de transport seront augmentés à proportion."

Nous applaudissons à cette disposition qui facilite aux ouvriers le repos d'un jour sur sept.

(La Voix de l'Ouvrier, Bruxelles, Belgique).

Le temps a passé par là

En face de ma mansarde,
A quelques pas seulement,
Un vieux mur qui se lézarde
Se dresse encor tristement.
Jadis, en ces lieux, splendide
S'élevait une villa :
Aujourd'hui c'est sombre et ride :
Le temps a passé par là.

Sur un banc de l'esplanade,
L'autre jour, je remarquai
Un vieillard tremblant, malade.
Près de lui je m'approchai.
Son histoire hélas ! est courte.
En deux mots il la conta.
Vous la devinez sans doute :
Le temps a passé par là.

Jusques aux cieux l'on élève
L'habile politicien,
Et lui ne pense et ne rêve
Qu'à son avenir prochain.
Mais son étoile brillante
Un bon jour s'assombrit :
La faveur est inconstante :
Le temps passera par là.

Jeanne et Pierre se jurement
De s'aimer jusqu'à la mort :
Les premiers jours qui suivirent
Furent heureux, mais plus tard
Des chagrins de toute sorte
Survinrent, puis tout changea.
Le malheur frappe à leur porte :
Le temps a passé par là.

Ainsi donc, sur son passage
Le Temps brise ou détruit tout :
Richesse, honneur vain mirage
Beauté, génie. Après tout,
Courbons-nous de bonne grâce,
Résignons-nous à cela,
D'autres prendront notre place
Il faut en passer par là.

ELISA.

Québec, déc. 1890.

BERTHE OU LE NOUVEAU TYPE

Berthe va donc traire la vache.
Venez-tu à l'école. Mon ami.

recommence sa toilette : ou bien elle rêve pas à la ville où l'on se promène, où l'on voit, où l'on rit, où l'on ne fait rien : elle rêve un mari qui lui paiera des fanfreluches, et qui sera bien payé par toutes les admirations prodiguées à sa compagne ; enfin elle rêve une servante qui la dispensera de hâler son teint à la chaleur du fourneau de cuisine.

Pensez-vous que Berthe puisse traire les vaches ???

Il paraît que, dans les pensionnats, la conversation de ces demoiselles roule principalement sur les toilettes.

On s'en étonne un peu : mais j'en suis mieux convaincu, lorsque je vois Berthe bottée comme une Chinoise, sanglée à ne pouvoir respirer, coiffée à menacer le ciel. Il y a sur son dos le prix de dix sacs de blé : dans un an, la moitié de la récolte y passera, parce que Berthe veut s'élever au dessus de l'admiration qu'elle croit inspirer.

Pensez-vous que cette belle qui marche sur la pointe des pieds, puisse affronter le crottin d'une écurie ? Pensez-vous que Berthe puisse traire les vaches ???

On la mariera bientôt, elle le désire, pour imposer ses caprices à quel-
qu'un.

Il y a le fils du gros fermier, qui sait lire, écrire et compter, mais qui ne sait pas la chimie, ni l'histoire naturelle, ni le Pharaon qui bâtit les Pyramides. Il n'a jamais pensé, il est vrai, que cette fille pourrait faire son affaire.

Mais la mère de Berthe a pensé qu'il pourrait être son gendre : elle en parle.

Y penses-tu ? mère, dit Berthe.

Et la mère a vu que sa fille avait jeté son dévolu sur un autre.

Cet autre, c'est un fils de fermier aussi : mais il a goûté du collège, de la ville, du bureau ; il fut déjà clerc de notaire, puis employé de commerce : depuis quinze jours il fait des écritures à la mairie de la ville voisine, gagne cinquante sous par jour : sa situation est faite, dit-il.

D'ailleurs, il sait rouler une cigarette : il se cambue dans un paletot : et on

OPINION DE LEON XIII

« Un journal catholique dans une paroisse est une œuvre perpétuelle.

Que tous ceux qui sincèrement et du fond du cœur font des vœux pour que notre sainte religion triomphe des embûches qui lui sont suscitées par la raison humaine et la mauvaise littérature, que ceux-là, dis-je, contribuent par leur libéralité au soutien et à la garde de ces productions de la presse catholique.

Que chacun donc fasse sa part, et contribue au soutien de ces journaux, selon qu'il lui est possible, de sa BOURSE et de son influence.

Que chacun aide par tous les moyens possibles ceux qui se dévouent pour notre presse catholique, car sans ce secours et cet appui, notre presse catholique ne pourra pas produire les effets qu'on en attend, ou ne produira que des résultats malheureux et incertains.

LEON XIII.

CHOSSES ET AUTRES

Une lettre reçue de l'archevêque Duhamel dit qu'aucune décision n'a encore été prise par les autorités du Vatican concernant la subdivision des diocèses d'Ottawa et de Montréal. L'archevêque reviendra au Canada vers la fin de janvier 1891.

La Pape a fait distribuer cette année, à l'occasion de la Noël, une somme de 60,000 francs aux pauvres de Rome, et une autre somme de 100,000 francs aux pauvres de toute l'Italie.

Depuis les élections générales de 1887 il y a eu 53 élections partielles pour la chambre des Communes. Sur ces 53 élections les conservateurs en ont remporté 42 et les libéraux onze.

La femme du Dr. Grenier, tué dans la bataille de Saint-Eustache, en 1837, est décédée la semaine dernière à Saint-Jérôme.

Depuis plusieurs années elle demeurait chez son gendre, M. le Dr. Wilfrid Provost. Elle a été inhumée samedi dernier à Saint-Jérôme, au milieu d'un concours considérable d'amis et d'étrangers.

M. McCarthy, le nouveau chef du parti parlementaire irlandais, dont le choix vient d'être ratifié par les électeurs de Kilkenny est un journaliste et un écrivain de renom.

Il est né à Cork en 1830.
A la chambre des communes, il s'est montré conciliant, sensé et pratique plutôt que brillant.

Fixé à Londres depuis longtemps, M. McCarthy est fort connu dans les cercles littéraires et politiques, où son affabilité, sa bonne grâce et ses qualités morales lui ont valu l'estime et la sympathie de tous. C'est là un fait dominant, M. McCarthy est un homme éminemment sympathique.

Il est connu personnellement de tous nos concitoyens irlandais à Québec.

Noël, la fête la plus sublime et la plus touchante de notre culte, a été célébrée dans les églises de Québec et de Lévis avec la pompe et la magnificence que l'Eglise romaine déploie pour commémorer la naissance du Fils de Dieu.

Tout s'est uni pour donner plus de splendeur à la solennité de la nuit. A l'heure de la messe de Minuit le temps était froid et sec, mais l'atmosphère était d'une pureté incomparable et la lune brillait dans tout son éclat.

Les églises resplendissaient sous la profusion des ornements et des lumières et pouvaient à peine contenir les multitudes de fidèles qui s'y pressaient. Le nombre des communicants a été très considérable.

PRIME DE L'ASSOCIATION

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOUPER le présent avis, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le prévient qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'Association, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser gratuitement, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

EXCELLENTE

Survivent, puis tout changea.
Le malheur frappe à leur porte :
Le temps a passé par là.

Ainsi donc, sur son passage
Le Temps brise ou détruit tout :
Richesse, honneur vain mirage
Beauté, génie. Après tout.
Courbons-nous de bonne grâce.
Résignons-nous à cela.
D'autres prendront notre place
Il faut en passer par là.

ELISA.

Québec, déc. 1890.

BERTHE OU LE NOUVEAU TYPE

—Berthe va donc traire la vache.

—Y penses-tu ! *mère*. Mon amie m'a invitée, et je fais ma toilette.

En vérité, *mère* n'y pensait pas. Elle ne pensait pas à l'invitation, ni à la toilette, ni à la dignité qui ne permet pas à sa fille de franchir le seuil de l'étable.

Mère est pourtant harassée ; elle fut aux champs tout le jour : elle est rentrée et a du préparer le repas. . . peut-être Berthe pourra-t-elle.

Mais Berthe a une amie : Berthe est invitée : Berthe revient de la pension : Berthe est, depuis huit jours, *brevétée* ; voyez : son diplôme est déjà suspendu au mur : ses prix sont encore étalés sur la table : il y en a deux : c'est un prix de *chambre* et un prix de *satisfaction générale*. . .

Pensez-vous que Berthe puisse traire les vaches ???

Jadis, quand elle avait son âge, la mère de Berthe chantait en tricotant, dans la prairie, près de son troupeau de vaches.

Mais Berthe a appris le *piano*, elle a cet instrument dans sa chambre : on a vendu une vache pour le payer à moitié. Son père ne l'écoute que la casquette à la main ; sa mère joint les doigts, elle se sent au ciel ; et les moissonneurs qui passent, s'arrêtent, l'oreille tendue, pour saisir l'harmonie qui s'échappe par les fenêtres.

Quand elle ne joue pas du piano, Berthe brode ou tapisse, en compagnie de quatre amies, *brevétées* comme elle ; ou bien elle a la *migraine* : ou bien elle

n'a jamais pensé, il est vrai, que cette fille pourrait " faire son affaire. "

Mais la mère de Berthe a pensé qu'il pourrait être son gendre : elle en parle.

Y penses-tu ! *mère*, dit Berthe.

Et la mère a vu que sa fille avait jeté son dévolu sur un autre.

Cet autre, c'est un fils de fermier aussi : mais il a goûté du collège, de la ville, du bureau ; il fut déjà clerc de notaire, puis employé de commerce ; depuis quinze jours il fait des écritures à la mairie de la ville voisine, gagne cinquante sous par jour : sa situation est faite, dit-il.

D'ailleurs, il sait rouler une cigarette : il se cambre dans un paletot : et on ne s'aperçoit pas encore que ses coudes soient percés.

Il a les goûts de Berthe : il plaît à Berthe : elle sera dame ; elle augmentera, à la ville, le nombre des femmes qui ne font rien.

On les marie.

Ils émigrent loin de la campagne où ils sont nés : ils vivent, n'ont point d'enfants, et tous les quatre mois ils sollicitent les écus paternels.

Pendant ce temps, le père de Berthe, qui avait une servante travaillant à la place de sa fille, a pris de plus un domestique qui travaille aux champs, où il avait espéré que travaillerait son gendre.

Il paie cher pour ses ouvriers et pour les impôts : il gagne peu, et il se plaint de son métier.

Dans nos populations de la campagne Berthe n'est pas une exception. C'est le nouveau type créé par l'esprit moderne.

C'est une calamité qui dépeuple nos campagnes, et encombre nos villes de gens affamés.

Les garçons robustes qui veulent cultiver l'héritage de leur père ne trouvent plus pour s'associer à leurs travaux, de filles des champs.

Tenez, croyez-moi, cultivateurs et gens de la campagne. Pour l'avantage de vos familles et du Canada, que vos filles sachent lire et compter, mais qu'aussi elles sachent faire la soupe, et . . . qu'elles aiment à traire les vaches.

La Pape a fait distribuer cette année, à l'occasion de la Noël, une somme de 60,000 francs aux pauvres de Rome, et une autre somme de 100,000 francs aux pauvres de toute l'Italie.

Depuis les élections générales de 1887 il y a eu 53 élections partielles pour la chambre des Communes. Sur ces 53 élections les conservateurs en ont remporté 42 et les libéraux onze.

La femme du Dr. Grenier, tué dans la bataille de Saint Eustache, en 1837, est décédée la semaine dernière à Saint-Jérôme.

Depuis plusieurs années elle demeurait chez son gendre, M. le Dr. Wilfrid Provost. Elle a été inhumée samedi dernier à Saint-Jérôme, au milieu d'un concours considérable d'amis et d'étrangers.

La Chambre de Commerce de Montréal s'est prononcée la semaine dernière contre la nouvelle taxe que le gouvernement de Québec propose d'imposer sur les mines.

Un savant anglais a calculé que le nuage de fumée qui s'étend au-dessus de la ville de Londres pèse 300 tonnes.

Soixante mille hommes en Suisse sont employés à faire de la broderie, et leurs salaires réunis s'élèvent à \$10,000,000 par année.

Il se fait à Toronto un fort mouvement pour obtenir l'abolition de la peine de mort. Plusieurs membres du clergé protestant en sont.

Les principaux manufacturiers de cigares des États-Unis ont l'intention de tenir une conférence dans le but de s'entendre pour élever le prix de cet article.

Il vient de mourir en Chine un marchand de thé dont la fortune s'élève à \$140,000,000. Il était le plus riche et en même temps l'un des plus importants personnages de l'empire chinois.

Cinq américaines sont attachées à la cour d'Italie. Toutes ont épousé des nobles italiens. L'une d'elles, la marquise Theoldi (Mlle Cornad, de Philadelphie), est première dame d'honneur de la reine et considérée l'une des plus belles femmes d'Italie.

Nous apprenons avec plaisir que M. Elzèbert Roy, secrétaire privé de Sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics, remplace M. A. Gobeil, comme secrétaire du département. Cette nomination ren- contre l'approbation générale du public.

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOUPER le *présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le prévient qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'*Association*, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

EXCELLENTES LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement.—Complètes avec pied

PRIX INOUI : 40 Fr. plus le
port de 4 kilogrammes

S'adresser au *Journal du Ciel*, Cour de Rohan
PARIS

AUX MEMBRES DU CLERGE

EN RÉCEPTION :

100 Quarts Colli
100 Octaves Colli
50 Quarts Vin Cettes
50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

AUSSI

A Notre Ferme modèle du
Château--Richer,
150 canards Pékin, pour la re-
production.

Prix : \$ 5.00 pour 3 canards
9.00 " 6 " "
16.00 " 12 " "

A. TOUSSAINT,

Marchand en gros de Vins et Liqueurs
ENTREPOT : —27 Rue Notre-Dame
Basse-Ville, Québec.

12 juillet 1890.

DISCOURS D'UN PATRIOTE

Le 1er décembre, les sociétés de tir et de gymnastique de Paris, les membres de l'ancienne Ligue des Patriotes, les Sauveteurs de la Seine se sont rendus en pèlerinage à Champigny pour y saluer le monument élevé à la mémoire des soldats français tués pendant les combats des premiers jours de décembre 1870. Plusieurs discours ont été prononcés, mais aucun des orateurs distingués de la circonstance n'a mieux rendu la note patriotique que M. Paul Déroulède dont nous reproduisons ici les patriotiques accents :

DISCOURS DE M. PAUL DÉROULÈDE

PATRIOTES, que le silence se fasse ici sur nos passions politiques personnelles ; les pierres du haut desquelles nous vous parlons sont sanctifiées par les morts qui y reposent.

Ce n'est pas là une tribune ouverte à toutes les doctrines, propres à toutes les disputes, ce n'est ni pour la Royauté, ni pour l'Empire, ni même pour la République que se sont fait tuer les combattants de Champigny. C'est pour la Patrie.

Oui, sans doute, il faut que la République vive, mais nous ne sommes pas venus ici affirmer notre foi républicaine. Nous sommes venus pour accomplir sans distinction de parti, un acte de religion fraternelle et filiale.

Oublions l'heure présente et souvenons-nous du passé. Aussi bien la nature elle-même nous y invite. Est-ce qu'elle n'a pas elle aussi revêtu sa livrée du ciel, n'est-ce pas sous ce même ciel glacial, sur cette même terre, couverte de givre qu'il y a vingt ans nos troupes improvisées, improvisèrent la victoire, et que cent mille Allemands fuyaient éperdus devant les débris de nos vieux régiments d'infanterie vigoureusement appuyés par nos jeunes moblots de la Côte-d'Or, de la Vendée et de l'Ille-et-Vilaine.

C'est au lendemain de cette belle journée que le gouverneur de Paris terminait ainsi son ordre du jour : " Nos troupes ont lutté deux heures pour conserver leurs positions, cinq heures pour s'emparer des positions de l'ennemi, sur lesquelles nous couchons. Beaucoup ne verront pas leurs foyers, mais ces morts regrettés font à la jeune République de 1870 une page glorieuse dans l'histoire du pays."

Hélas, cette page devait se tourner sur un feuillet de deuil et c'était l'ordre de retraite qu'on y inscrivait.

Mais ce jour-là, ce jour de décembre 1870, Paris, le grand Paris était en fête. Parisiens

sait si avec une Convention au lieu de l'Assemblée de Bordeaux, qui sait si quelques mois plus tard, les outranciers de la guerre n'auraient pas fini par être les libérateurs du sol, les organisateurs de la victoire !

Aussi bien, tout n'a pas été perdu dans ces sublimes efforts, puisque de cette héroïque mêlée de la Défense nationale, a surgi au lendemain même de la défaite, notre armée nationale.

Puissions donc dans ce passé notre foi dans l'avenir. Dans la première partie de la campagne, c'est le nombre qui a triomphé de nos troupes ; dans la deuxième partie, c'est l'organisation qui a triomphé de notre inexpérience.

Nombreuses et organisées sont aujourd'hui les armées de la République. Elles n'attendent que le signal pour nous donner la victoire.

Dieu merci ! Elle nous ont déjà donné l'indépendance. Ce sont elles qui nous permettront demain de délibérer librement sur les moyens de purer aux désastreux effets du traité de Francfort ! Ce sont elles qui déchireront fièrement ce traité de conquête.

A vous, jeunes conscrits de l'an prochain, à vous, jeunes gens de vingt ans, conçus dans les enthousiasmes et dans les douleurs de l'année terrible, à vous de donner bientôt le signal espéré !

Vous ne voudriez pas qu'une génération d'hommes passe et laisse établir la prescription sur les provinces perdues ! Vous voudrez être les vengeurs et vous pousserez avec moi ce cri qui explique tous nos préparatifs depuis vingt ans, qui légitime tous nos sacrifices, qui résume tous nos devoirs, ce cri qui sera la consolation de nos morts et qu'il est temps de pousser enfin sans défaillance : " Vive la Revanche "

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Cadeaux ! Cadeaux !
NOEL ET JOUR DE L'AN

Voulez-vous faire de gentilles et durables étrennes ? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

vous trouverez à votre choix, LAMPES de toutes sortes, verreries de tous modèles, un bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN PORCELAINE, SERVICES A DESSERT, VERRES A VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille variétés D'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

Grande Réduction dans les Prix, d'ici au 1er janvier 1891. Gros et Détail.

LOUIS BRUNEAU
95 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
QUEBEC.

[Téléphone 390]

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & C^{ie}, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc.,
Tous de premier choix

CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ottawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du P^{ur} TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MAILHIOT

Membre de la succursale No. 101.

13 déc., 6 m.



TRADE MARK

REMEDE DU DR. SEY

Le GRAND REMEDE FRANCAIS contre la Dyspepsie, les Affections Biliennes, la Constipation, et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie, et des Intestins.

Le REMEDE DU DR. SEY est un composé chimique des plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui fait affaiblir comme la plupart des médicaments, l'habitude au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Il est important à noter, le REMEDE DU DR. SEY peut être pris à n'importe quelles doses sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille.

S. LACHANCE, PROPRIETAIRE,
1538 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

FRANK PENNEE
119 RUE ST-PIERRE
Agent et Inspecteur,

vingt ans nos troupes improvisées, improvisèrent la victoire, et que cent mille Allemands fuyaient éperdus devant les débris de nos vieux régiments d'infanterie vigoureusement appuyés par nos jeunes moblots de la Côte-d'Or, de la Vendée et de l'Ille-et-Vilaine.

C'est au lendemain de cette belle journée que le gouverneur de Paris terminait ainsi son ordre du jour: "Nos troupes ont lutté deux heures pour conserver leurs positions, cinq heures pour s'emparer des positions de l'ennemi, sur lesquelles nous couchons. Beaucoup ne reverront pas leurs foyers, mais ces morts regrettés font à la jeune République de 1870 une page glorieuse dans l'histoire du pays."

Hélas, cette page devait se tourner sur un feuillet de deuil et c'était l'ordre de retraite qu'on y inscrivait.

Mais ce jour-là, ce jour de décembre 1870, Paris, le grand Paris était en fête. Parisiens et Parisiennes oublient le froid et la faim, les souffrances et les misères du siège, pour contempler cette vision de joie un instant apparue, la délivrance!

Quelle journée! Camarades! Car c'est bien en effet une camaraderie qui nous réunit ici depuis tant d'années, dans ces groupements de Français, confondus dans un sentiment ardent comme une prière, puissant comme un instinct, l'amour, l'amour sacré de la Patrie!

Quelle journée que celle où cette vaillante population croyait qu'il était enfin brisé le cercle de fer de l'investissement!

Hélas! le lendemain, la vision de gloire avait disparu! Mais, le visage de l'honneur s'était montré, inoubliable, ineffaçable, pour l'Histoire!

Oui, sans doute, le territoire devait rester mutilé. Oui, nos drapeaux étaient abaissés, mais le prestige du peuple avait grandi.

De quelque nom qu'on l'appelle, quel que soit le jugement que l'on porte sur elle, la Défense Nationale a été la défense de la nation par la nation elle-même.

Croyez-vous qu'il eût dépendu d'un homme, si éloquent qu'il fût, d'un gouverneur, si populaire qu'il eût été, d'enregistrer la nation du jour au lendemain!

Regardons, revivons ensemble ces grandes journées. A cette même date, à cette même heure, il y a vingt ans, pendant qu'éclataient ici les coups de fusil et les coups de canon, passaient à tire d'aile dans le ciel gris, les pigeons voyageurs qui apportaient à Paris la preuve que dans toute la France, surtout où il y avait danger, il y avait courage; partout où il y avait attaque, il y avait défense.

Armée de la Loire, armée du Nord, armée des Vosges, armée de Paris, toute la France était là debout, luttant et saignant pour la continuation de la patrie.

Allez, allez vous aussi, nous aussi nous avons eue notre levée en masse; et qui

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

Restaurateur de Robson.



Marque de Commerce.
Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

En vente partout — 50 centimes la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire.
Joliette, P. Q., Canada.

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître ces signes d'une décadence précoce?
Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualités que ne possèdent pas les teintures à cheveux ordinaires.

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & C^{ie}, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc.,
Tous de premier choix

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & C^{ie},

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.
6 sept.—1 a.

NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites 151,119,088.00
Assurances en vigueur 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY.

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :
Bâtisse "NEW YORK LIFE."
MONTREAL
DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

S. B. — Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM. MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1900—1a

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Il est important à noter, le REMÈDE DU Dr. SLY peut être pris à n'importe quelles doses sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille.

S. LACHANCE, PROPRIÉTAIRE,
1538 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montréal.

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la
Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co
5 juillet 1890 1 an.

ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

5 juillet 1890—1a.

EXCELLENTES LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement.—Complètes avec pied

PRIX INOUI : 40 Fr. plus le
port de 4 kilogrammes

S'adresser au Journal du Ciel, Courde Roban

PARIS

FEUILLETON

DEUX ENFANTS :
D'OUVRIERS

(suite et fin)

VII

—Impossible, impossible !... Le monde, mes parents... ses frères, ses sœurs... le seul bonheur qui doit m'être refusé sur terre... Mais est-ce sa faute ? Elle ira loin de sa ville natale, elle aura du chagrin, elle en mourra peut-être ! Oui, oui, je ne me trompe pas ; elle aussi a souffert ; elle aussi porte dans son cœur un ver qui la ronge cruellement.

Il s'affaissa sur une chaise, mit ses mains devant ses yeux, et murmura avec désespoir :

—Hélas ! hélas ! cela ne se peut pas : elle a raison, je ne dois plus la voir après la journée de demain. Moi aussi, je veux respecter le souvenir de mon enfance et le conserver jusqu'au tombeau. Elle l'a dit : il n'y a désormais plus d'autre lien possible entre nous que le souvenir du passé, le bienfait et la reconnaissance.

Après un moment de silence, il se leva de nouveau.

—Je la perdrais pour toujours ! s'écria-t-il. Cette belle âme, ce cœur aimant irait languir dans des pays lointains ? Il y a un autre lien, un lien sacré, un bien éternel. Il y a un remède pour son chagrin et pour ma tristesse... Oh ! je n'en puis plus ; il faut que je parle à mon père, à ma mère, à mon maître. Le monde entier me condamnerait-il, le bonheur de ma vie est à ce prix. A moi, à moi l'amie de mon enfance ! à moi la douce et pure Godelive !

Et, en achevant, ces paroles, il sortit, courant comme un fou.

CONCLUSION

Il y a une couple d'années, il me vint à l'idée d'écrire un récit tiré de la vie des ouvriers de Gand. Dans le but de rassembler quelques premiers renseignements à ce sujet, je sonnai une après-midi à la grille d'une des grandes fabriques de Gand.

J'avais une lettre de recommandation, je la remis aux mains du directeur de l'établis-

—En effet, répondit-il, j'en suis déjà un peu fier ; mais j'espère qu'avec le temps j'introduirai encore d'autres améliorations, surtout en ce qui concerne le sort des ouvriers. Il y a une chose dont je suis plus orgueilleux...

Il regarda sa montre et dit :

—Encore quelques minutes et je vous le montrerai. Voyez-vous, monsieur, on peut faire du travailleur tout ce que l'on veut ; mais il faut naturellement un peu de patience, car on doit d'abord triompher de l'ignorance, qui, tant qu'elle subsiste, est un obstacle invincible au perfectionnement des classes ouvrières.

Un instant après, une cloche sonna. Je vis ça et là des enfants et de jeunes garçons quitter les moulins à filer et sortir de l'atelier.

L'heure du repas est-elle venue pour eux ? demandai-je.

—Non, ils vont à l'école, répondit le directeur. De deux fileurs, l'un quitte le travail pour une heure. Pendant ce temps, l'autre servira seul le moulin, ce qui ne lui est pas difficile, attendu que son camarade, avant de partir, a tout préparé autant que possible. Il en est de même des enfants qui sont occupés à d'autres travaux. Chacun a son tour, et celui qui ne peut pas quitter son travail pendant la semaine reçoit l'instruction le dimanche et le lundi, pendant le temps où les travaux cessent. C'est seulement depuis huit ans que j'ai fondé cette école avec l'autorisation des propriétaires de la fabrique, et maintenant je puis me vanter que plus de la moitié de nos ouvriers, tant hommes que femmes, savent lire et écrire. On s'aperçoit bien, n'est-ce pas, que l'instruction leur a inspiré un sentiment de dignité personnelle ? C'est mon rêve de voir, avant que je meure, qu'il n'y a plus un seul ouvrier illettré dans toute la fabrique. Vous pourriez croire, monsieur, que des enfants d'ouvriers n'ont pas l'esprit subtil et qu'une heure de classe ne peut pas produire en eux des fruits appréciables ; veuillez me suivre, je suis sûr que ce que vous entendrez vous étonnera et vous fera plaisir.

En disant ces dernières paroles, il se dirigea vers une porte qui donnait sur la cour intérieure, et me conduisit un peu plus loin dans une grande salle remplie de rangées de pupitres, derrière lesquels étaient assis une soixantaine de garçons de huit à quinze ans.

Le directeur dit quelques mots à l'instituteur, et celui-ci me pria, puisque les écoliers avaient précisément commencé à écrire, de vouloir bien jeter un coup d'œil sur leur écriture.

Il y en avait beaucoup, en effet, qui avaient une belle main. J'en entendis quel-

qu'un dire : « Ça va bien ! »

verdure, je vis trois ou quatre enfants, dont les deux plus petits étaient assis dans un petit chariot. A cette jolie voiture on avait attelé deux agneaux ; Le conducteur était un petit garçon d'environ dix ans. Des deux côtés de la petite voiture marchait une vieille dame, pour préserver les enfants de tout accident.

Dans le berceau de verdure était assis un vieillard qui ne pouvait avoir plus de soixante ans. Il fumait une pipe et était occupé à filocher un filet à pêcher.

Tout le monde riait et prenait plaisir à l'amusement des enfants.

Le directeur jeta, avec un sourire de bonheur, un regard sur cette scène, sans toutefois interrompre sa marche.

Mais à peine l'eut-on aperçu de loin, que les enfants assis dans la voiture tendirent les mains, tandis que les cris de « Père ! père ! » résonnaient dans le jardin. Le petit garçon abandonna les agneaux, accourut en bondissant et sauta au cou du directeur qui baisa l'enfant et le renvoya, avec la promesse de revenir bientôt, ajoutant qu'il devait montrer la fabrique à l'étranger.

—Tenez, monsieur, me dit le directeur avec une certaine émotion, tout ce que j'aime le plus au monde est là. Ce vieillard est mon père : de ces deux dames, l'une est ma mère, et l'autre la mère de ma femme. Ces petits anges sont mes enfants. Dieu m'a comblé de bonheur. Seulement, ma femme n'est pas ici ; je sais où elle est, vous allez la voir.

Il se dirigea vers une autre issue et ouvrit bientôt la porte d'une salle, où une cinquantaine de petites filles étaient assises devant des pupitres, comme dans l'autre école.

Outre l'institutrice qui se tenait entre les pupitres, il y avait à l'extrémité supérieure de la classe une dame richement vêtue, qui semblait occupée à donner une leçon particulière à quatre ou cinq des plus grandes filles. Le directeur me conduisit près d'elle et me la présenta comme sa femme.

—Live, dit-il, ce monsieur est une de nos bonnes vieilles connaissances. Cent fois, dans les longues soirées d'hiver, il nous a fait passer des heures rapides et agréables. Il n'y a pas huit jours qu'il nous a fait verser des larmes de compassion sur le sort des pauvres conscrits.

La dame prononça mon nom avec surprise ; ses grands yeux bleus étincelaient de joie ; elle me combla de témoignages d'amitié et me toucha profondément par la douceur extrême de sa voix et l'affabilité de ses paroles.

A la demande de son mari, elle fit faire aux petites filles des exercices pour me

de bonté. L'instruction populaire nous a donc faits ce que nous sommes ; et, si du fond de notre cœur nous rendons grâce à Dieu pour tout le bonheur dont il nous a comblés, nous devons reconnaître que le Seigneur s'est servi de l'instruction pour nous en gratifier. Ne vous étonnez donc pas davantage, si nous nous consacrons à l'instruction des pauvres enfants de la fabrique. Comme je vous le disais, nous payons une dette, une dette sacrée.

J'avais écouté cette longue explication avec une sorte de distraction. J'étais obsédé par la pensée que la vie du directeur de cette fabrique renfermait peut-être le sujet d'un récit intéressant et instructif ; et j'étais déjà occupé en imagination à le composer et à l'écrire. Mais mon guide, tout en continuant de parler, m'avait conduit dans un salon de sa demeure, et il me dit en me présentant un siège :

—Veuillez vous assoir, je veux boire un verre de vin avec vous. Ne me refusez pas, je vous en prie... Je vous offrirai ce que j'ai de meilleur dans ma cave.

Il tira un cordon de sonnette et dit à la servante, qui parut à la porte :

—Apportez deux verres et quelques biscuits... Je vais moi-même à la cave, car elle ne trouverait pas le vin que je veux vous faire goûter.

Depuis que j'étais entré dans ce salon, un certain objet avait attiré mes regards. Outre quelques tableaux, on voyait, suspendue à la muraille, une espèce d'estampe colorée, qui me paraissait grossière et enfantine comme ces images dont s'amuse les enfants. Cependant, les maîtres du logis devaient y attacher un grand prix, car le cadre doré dont on l'avait entourée était extrêmement riche et avait coûté beaucoup plus évidemment que les cadres des autres tableaux.

Un sentiment de curiosité me fit lever. Je m'approchai de l'estampe et vis, mieux qu'auparavant, qu'elle ne pouvait être que l'œuvre d'un enfant qui s'était donné beaucoup de peine pour dessiner les figures d'un petit garçon et d'une petite fille se tenant par la main, et portant chacun un livre ouvert. Sous les figures, on lisait en lettres ornées ces deux noms :

Bavon et Godelive.

—Cette image vous fait sourire, n'est-ce pas ? dit le directeur, qui rentrait avec une bouteille de vin.

—Sourire ? répondis-je très-bravement. Non pas : il me semble que cette esquisse enfantine cache toute une histoire.

—En effet, lorsque j'étais petit garçon, j'essayai un jour de dessiner les figures de deux enfants dont les corps maîs avaient

il. Cette belle âme, ce cœur aimant irait languir dans des pays lointains ? Il y a un autre lien, un lien sacré, un bien éternel. Il y a un remède pour son chagrin et pour sa tristesse... Oh ! je n'en puis plus ; il faut que je parle à mon père, à ma mère, à mon maître. Le monde entier me condamnerait-il, le bonheur de ma vie est à ce prix. À moi, à moi l'amie de mon enfance ! à moi la douce et pure Godelive !

Et, en achevant, ces paroles, il sortit, courant comme un fou.

CONCLUSION

Il y a une couple d'années, il me vint à l'idée d'écrire un récit tiré de la vie des ouvriers de Gand. Dans le but de rassembler quelques premiers renseignements à ce sujet, je sonnai une après-midi à la grille d'une des grandes fabriques de Gand.

J'avais une lettre de recommandation, je la remis aux mains du directeur de l'établissement, un homme d'environ trente-cinq ans, dont les habits, quoique indiquant l'aisance, étaient couverts de flocons de coton.

A peine eut-il lu mon nom dans la lettre, qu'il se montra tout joyeux de ma visite, me dit qu'il était grand ami de la littérature flamande et se mit entièrement à mon service.

Il me conduisit pendant des heures à travers les vastes salles et les ateliers de la fabrique, me montrant et m'expliquant tout et répondant à mes questions avec une si rare obligeance, que je ne savais comment le remercier de son cordial accueil.

Ce n'était certes pas un homme ordinaire. Il parla de l'industrie, de ses progrès et de l'organisation du travail, non-seulement avec une connaissance approfondie, mais même avec une sorte d'enthousiasme poétique qui m'étonna.

J'avais déjà, auparavant, sans autre mobile que la curiosité, visité quelques autres établissements du même genre ; mais nulle part je n'avais trouvé autant d'ordre ni de propreté. Les salles et les ateliers étaient larges et hauts ; on avait établi en nombre suffisant de puissants ventilateurs pour chasser la poussière ; partout où les rouages, où les courroies pouvaient saisir et estropier le travailleur imprudent, il y avait des plaques de zinc pour le préserver de ces malheurs ; partout il y avait de l'espace et de l'air en abondance, et l'on s'apercevait qu'on avait veillé avec une sollicitude toute paternelle à la santé et au bien-être des ouvriers. Les femmes, les hommes et les enfants, que je vis au travail en grand nombre, étaient tout autres que je ne me l'étais figuré. Pas de vêtements malpropres ou déchirés ; de la gravité et de la retenue ; quelque chose de digne dans le regard ; de la politesse et de la convenance.

Je félicitai sincèrement le directeur et lui dis qu'il pouvait être fier du bel établissement dont il avait la conduite.

L'instruction leur a inspiré un sentiment de dignité personnelle ? C'est mon rêve de voir, avant que je meure, qu'il n'y a plus un seul ouvrier illettré dans toute la fabrique. Vous pourriez croire, monsieur, que des enfants d'ouvriers n'ont pas l'esprit subtil et qu'une heure de classe ne peut pas produire en eux des fruits appréciables : veuillez me suivre, je suis sûr que ce que vous entendrez vous étonnera et vous fera plaisir.

En disant ces dernières paroles, il se dirigea vers une porte qui donnait sur la cour intérieure, et me conduisit un peu plus loin dans une grande salle remplie de rangées de pupitres, derrière lesquels étaient assis une soixantaine de garçons de huit à quinze ans.

Le directeur dit quelques mots à l'instituteur, et celui-ci me pria, puisque les écoliers avaient précisément commencé à écrire, de vouloir bien jeter un coup d'œil sur leur écriture.

Il y en avait beaucoup, en effet, qui avaient une belle main. J'en entendis quelques-uns lire avec une pureté de prononciation que j'avais rarement rencontrée dans d'autres écoles.

Alors suivirent une foule d'exercices conduits, cette fois, par le directeur lui-même, pour me faire juger du développement de l'intelligence de ces pauvres enfants d'ouvriers.

On posa des questions sur l'industrie et la division du travail, sur la tisseranderie en général et le coton en particulier ; sur les principes de la mécanique et la nature des forces physiques que l'homme emploie à faciliter son travail ; sur les caisses d'épargne et les associations de secours mutuels, et enfin sur les devoirs de l'homme envers Dieu, envers lui-même et envers son prochain ; en un mot, sur tout ce dont la connaissance pouvait faire de ces enfants d'habiles ouvriers, de bons pères de famille et des citoyens éclairés d'une patrie libre.

Mon étonnement fut grand lorsque j'entendis répondre à ces questions sans hésiter, et avec une remarquable clarté, par beaucoup d'enfants ; mais je fus encore plus surpris de les entendre résoudre pendant une demi-heure, sur une ardoise ou simplement de tête, les problèmes les plus compliqués de l'arithmétique.

A peine pouvais-je croire que j'avais vu ces mêmes garçons rattacher des fils derrière le métier à filer. Le directeur et l'instituteur étaient fiers de ma stupéfaction et des louanges que je leur adressai, ainsi qu'à leurs élèves.

Après que j'eus pressé cordialement et avec reconnaissance la main de l'instituteur, je suivis le directeur, qui me pria de me hâter, parce que, autrement, il n'aurait pas le temps de me montrer encore une autre école.

Lorsque nous eûmes traversé la cour, il ouvrit une petite porte. Nous passâmes dans un jardin rempli de fleurs et entouré de murs. Au loin, près d'un berceau de

des pupitres, comme dans l'autre école.

Outre l'institutrice qui se tenait entre les pupitres, il y avait à l'extrémité supérieure de la classe une dame richement vêtue, qui semblait occupée à donner une leçon particulière à quatre ou cinq des plus grandes filles. Le directeur me conduisit près d'elle et me la présenta comme sa femme.

— Live, dit-il, ce monsieur est une de nos bonnes vieilles connaissances. Cent fois, dans les longues soirées d'hiver, il nous a fait passer des heures rapides et agréables. Il n'y a pas huit jours qu'il nous a fait verser des larmes de compassion sur le sort des pauvres conscrits.

La dame prononça mon nom avec surprise ; ses grands yeux bleus étincelaient de joie ; elle me combla de témoignages d'amitié et me toucha profondément par la douceur extrême de sa voix et l'affabilité de ses paroles.

A la demande de son mari, elle fit faire aux petites filles des exercices pour me montrer que, là aussi, l'instruction était convenablement organisée et portait des fruits. Après quoi, je continuai à suivre le directeur. Chemin faisant, je lui dis :

— Ah ! monsieur, à quel noble but vous avez, vous et votre charmante femme, consacré vos efforts ! Pourquoi toutes les personnes qui ont de l'autorité sur l'ouvrier ne comprennent-elles pas leur mission comme vous ?

— Sans doute, répondit-il, l'instruction est le seul moyen de tirer les classes laborieuses de l'abaissement moral. L'intérêt bien entendu des patrons exige qu'on ne laisse pas plus longtemps la partie la plus utile et la plus nombreuse de la société plongée dans les ténèbres de l'ignorance. Mais ce ne sont pas là les seuls mobiles qui nous poussent, ma femme et moi, à répandre parmi les ouvriers, dans la mesure de nos forces, l'instruction, la notion du devoir et le sentiment de la dignité personnelle. Non, monsieur, nous payons une dette sacrée à l'instruction populaire. Nous sommes enfants de pauvres ouvriers de fabrique. L'instruction dont nous avons pu profiter fut le premier lien entre nos cœurs, et, pendant que, encore enfant, j'apprenais à lire à celle qui est aujourd'hui la mère de mes fils, le germe d'une affection pure et durable est né dans son cœur. Mes bons parents m'ont donné l'instruction au prix de nombreux et amers sacrifices. C'était mon plus beau rêve de les récompenser de leur amour en leur apportant le bonheur dans leurs vieux jours. Grâce à l'éducation qu'ils m'ont donnée, j'y suis parvenu. Dans sa jeunesse, ma femme a été éprouvée par le malheur et l'adversité ; si elle avait été ignorante, elle eût perdu assurément, au milieu des gens grossiers et vils parmi lesquels elle était obligée de vivre, la noblesse de son cœur et la délicatesse de son esprit ; mais l'instruction l'a préservée de la corruption morale, et me l'a rendu pure, noble et dévouée comme un ange d'amour et

logis devaient y attacher un grand prix, car le cadre doré dont on l'avait entourée était extrêmement riche et avait coûté beaucoup plus évidemment que les cadres des autres tableaux.

Un sentiment de curiosité me fit lever. Je m'approchai de l'estampe et vis, mieux qu'auparavant, qu'elle ne pouvait être que l'œuvre d'un enfant qui s'était donné beaucoup de peine pour dessiner les figures d'un petit garçon et d'une petite fille se tenant par la main, et portant chacun un livre ouvert. Sous les figures, on lisait en lettres ornées ces deux noms :

Bavon et Godelive.

— Cette image vous fait sourire, n'est-ce pas ? dit le directeur, qui rentrait avec une bouteille de vin.

— Sourire ? répondis-je très-bravement. Non pas : il me semble que cette esquisse enfantine cache toute une histoire.

— En effet, lorsque j'étais petit garçon, j'essayai un jour de dessiner les figures de deux enfants dont les cœurs naïfs avaient conçu une profonde et durable affection, en même temps que leurs esprits recevaient les premières leçons. Aujourd'hui, ils sont unis par le mariage et leur plus beau, leur plus précieux souvenir, c'est cette grossière image.

— Quel beau récit on pourrait en faire ! m'écriai-je en acceptant un verre de vin. Oh ! je vous en prie, monsieur, racontez-moi votre histoire.

— Mais je ne désire pas que ma vie soit rendue publique.

— On peut l'écrire avec des changements de détail et de noms, de façon qu'on ne reconnaisse pas les personnages.

Mon interlocuteur hésitait. Je fis un dernier effort en lui disant que l'histoire de sa vie serait une force et un exemple, un encouragement pour les uns, un stimulant pour les autres, et qu'elle aiderait peut-être puissamment à la fondation de nouvelles écoles.

— C'est une affaire grave, dit-il ; j'en veux cruser d'abord avec ma femme. Il n'y a qu'un moyen, c'est que vous soupiez avec nous. Ne me refusez pas, sinon vous ne connaîtrez certainement pas notre histoire.

Je me laissai persuader ; je passai cette soirée entre Bavon et Godelive. En face de moi étaient assis le vieux Damhout, Christine, sa femme, et la mère Wildenslag ; à l'autre bout de la table se tenaient quatre charmants enfants ; deux garçons et deux filles.

Je quittai cette maison, la tête remplie de doux rêves, le cœur plein de paroles d'amitié, de bonheur et d'amour, et la mémoire pleine de la simple et touchante histoire que j'ai racontée dans ce livre.